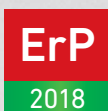


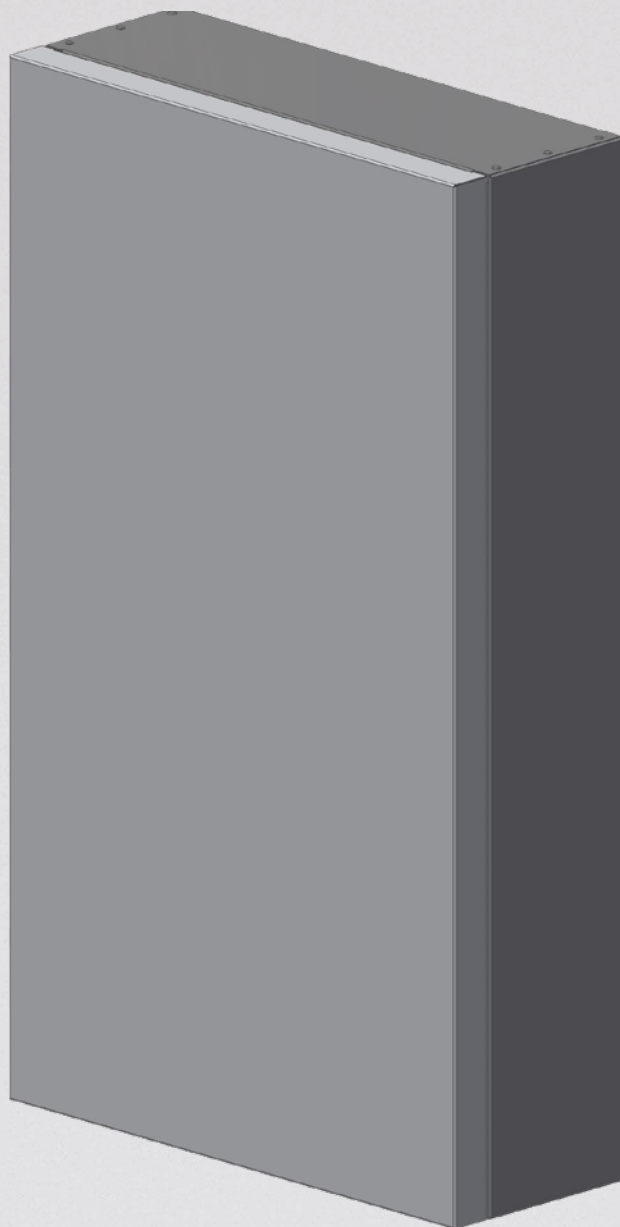
MANUEL DE MONTAGE ET D'EMPLOI – MODULE EN APPLIQUE LG 100 AP



Règlement UE
1253/2014



EPREL



**VENTILATION
DE CONFORT**

 **PICHLER**

Ventilation avec système.

Sommaire

GÉNÉRALITÉS

1. Introduction

Page 4

2. Généralités

Page 4

UTILISATEUR

2.1. MODÈLE: MODULE EN APPLIQUE

PAGE 5

2.2. SYNOPTIQUE DES ÉLÉMENTS

PAGE 6

3. Fonctionnement du système de ventilation

Page 7

4. Utilisation conforme

page 7

4.1. OBJET

PAGE 7

4.1.1. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES FOYERS

PAGE 8

4.1.2. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES HOTTES ASPIRANTES

PAGE 8

4.1.3. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

PAGE 8

4.1.4. GARANTIE

PAGE 8

5. Sécurité

Page 9

5.1. SYMBOLES UTILISÉS

PAGE 9

5.2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PAGE 9

5.3. INSTALLATION DE L'APPAREIL

PAGE 10

5.4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

PAGE 10

5.5. FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

PAGE 10

6. Service clients

Page 11

7. Structure de l'appareil de ventilation

Page 11

8. Commande de l'appareil

Page 12

9. Module de commande MINI

Page 13

9.1. FONCTIONS

PAGE 13

9.2. BOUTON-POUSSOIR ET DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES

PAGE 13

10. Commande par l'appli PICHLER et PICHLER Connect

Page 15

10.1. COMMANDE AISÉE AVEC L'APPLI PICHLER

PAGE 15

10.2. ACCÈS À DISTANCE AVEC PICHLER CONNECT

PAGE 15

10.3. PROTECTION DES DONNÉES

PAGE 15

10.4. CRÉATION D'UN COMPTE

PAGE 16

11. Messages d'erreur et d'avertissement

Page 18

11.1. DIODE ÉLECTROLUMINESCENTE DE L'APPAREIL DE VENTILATION

PAGE 18

11.2. MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 18

11.3. APPLI PICHLER

PAGE 18

12. Maintenance des filtres

Page 19

12.1. MESSAGE DE FILTRE SUR LE MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 19

12.1.1. EFFACEMENT DU MESSAGE DE FILTRE SUR LE MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 19

12.2. MESSAGE DE FILTRE SUR L'APPAREIL

PAGE 19

12.3. MESSAGE DE FILTRE SUR L'APPLI PICHLER

PAGE 19

12.4. REMPLACEMENT DES FILTRES

PAGE 19

12.5. MODE OPÉRATOIRE POUR LE REMPLACEMENT DES FILTRES

PAGE 20

PERSONNEL TECHNIQUE – MONTAGE/INSTALLATION

13. Transport, stockage et mise au rebut

Page 21

13.1. TRANSPORT, STOCKAGE ET EMBALLAGE

PAGE 21

13.2. MISE AU REBUT

PAGE 21

GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



14. Caractéristiques techniques	Page 22
14.1. STRUCTURE ET DIMENSIONS DE L'APPAREIL	PAGE 22
14.2. SCHÉMA DU SYSTÈME	PAGE 23
14.3. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	PAGE 23
14.4. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL	PAGE 24
14.5. DONNÉES ACOUSTIQUES	PAGE 25
15. Régulation	Page 26
15.1. PROTECTION ANTIGEL AVEC BATTERIE DE PRÉCHAUFFAGE	PAGE 26
15.2. PROTECTION CONTRE L'HUMIDITÉ	PAGE 26
15.3. PROTECTION ANTIGEL SANS BATTERIE DE PRÉCHAUFFAGE	PAGE 26
15.4. RÉGULATION COV/ECO2	PAGE 27
15.5. RÉGULATION DE LA QUALITÉ D'AIR NEUF	PAGE 27
16. Montage	Page 28
16.1. OPÉRATIONS DE PRÉPARATION	PAGE 28
16.1.1. RETRAIT DU MODULE ENFICHABLE DU BOÎTIER EN APPLIQUE	PAGE 28
16.1.2. RETRAIT DU GABARIT DE PERÇAGE JOINT AU CARTON D'EMBALLAGE	PAGE 29
16.1.3. MESURES DE CONSTRUCTION POUR LE MONTAGE DU BOÎTIER EN APPLIQUE	PAGE 30
16.2. OPÉRATIONS À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR	PAGE 31
16.2.1. MONTAGE DES RACCORDS D'AIR NEUF ET REJETÉ	PAGE 31
16.2.2. MONTAGE DU BOÎTIER EN APPLIQUE	PAGE 32
16.2.3. INSERTION DU MODULE ENFICHABLE DANS LE BOÎTIER EN APPLIQUE	PAGE 33
16.3. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	PAGE 33
16.4. OPÉRATIONS À EFFECTUER À L'EXTÉRIEUR	PAGE 36
16.4.1. MODÈLE DE GRILLE DE PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES	PAGE 36
16.4.1.1. MONTAGE DE L'EXTÉRIEUR	PAGE 36
16.4.1.2. MONTAGE DE L'INTÉRIEUR	PAGE 37
16.4.2. MONTAGE DE LA FACE DESIGN	PAGE 37
PERSONNEL TECHNIQUE – MISE EN SERVICE	
17. Maintenance et nettoyage	Page 38
17.1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	PAGE 38
17.2. PROCÉDURES DE MAINTENANCE	PAGE 38
17.3. ÉCHANGEUR ENTHALPIQUE	PAGE 38
17.4. BOÎTIER DE L'APPAREIL – NETTOYAGE INTÉRIEUR	PAGE 39
17.5. TABLEAU DE MAINTENANCE	PAGE 40
18. Mise en service	Page 42
18.1. QUESTIONS FONDAMENTALES CONCERNANT LA MISE EN SERVICE	PAGE 42
18.2. RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DU SYSTÈME	PAGE 42
19. Description des défaillances	Page 43
19.1. DESCRIPTION DES DÉFAILLANCES DU MODULE DE COMMANDE MINI	PAGE 43
19.2. DESCRIPTION DES DÉFAILLANCES DE L'APPAREIL	PAGE 44
20. Installation/Utilisation du logiciel de maintenance et mise à jour du progiciel	Page 44
21. Pièces détachées et accessoires	Page 45
21.1. ÉLÉMENTS DE COMMANDE	PAGE 45
21.2. FILTRES À AIR	PAGE 45
21.3. GATEWAY	PAGE 45
22. Sous réserve de modifications	Page 45
23. Déclaration de conformité CE / EC Declaration of Conformity	Page 46



1. Introduction

Chère cliente,
Cher client,





Nous vous remercions d'avoir opté pour l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100 de la marque PICHLER.

Pour exploiter votre appareil de ventilation compact de manière sûre, conforme et économique, nous vous prions de lire attentivement le présent manuel d'emploi et de tenir compte des indications qui y figurent. Veuillez conserver ce manuel d'emploi en un lieu sûr, où il est disponible à tout moment. L'appareil est constamment amélioré et développé. Le produit peut donc être légèrement différent de la description donnée dans ce document.

Utilisez l'appareil de ventilation uniquement dans un état irréprochable, conformément à l'utilisation prévue et en ayant pris connaissance des consignes de sécurité et des risques potentiels indiqués dans le présent manuel.

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100DEFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 80 m ³ /h	Poids :	env. 35 kg
Dimensions l x h x p :	599x945x203 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante de plafond avec batterie de préchauffage

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100APFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 60 m ³ /h	Poids :	env. 25 kg
Dimensions l x h x p :	525x910x203 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante en applique avec batterie de préchauffage

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100UPFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 80 m ³ /h	Poids :	env. 15 kg
Dimensions l x h x p :	504x882x192 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante encastrable avec batterie de préchauffage

Munissez-vous toujours du type de l'appareil et du numéro de série lorsque vous avez des questions ou souhaitez commander des pièces détachées (voir la plaque signalétique apposée sur l'appareil).

Contactez-nous si vous avez de plus amples questions ou avez perdu la présente documentation.

Votre équipe PICHLER

 **PICHLER**

J. Pichler Gesellschaft m.b.H.

9021 KLAGENFURT
Karlweg 5, Postfach 32
T +43 (0)463 32769

2. Généralités

Le présent mode d'emploi contient des remarques et des informations sur l'utilisation sûre, le montage correct et l'utilisation, ainsi que la maintenance de l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100. Ce manuel d'emploi doit aussi servir de guide de référence pour que les travaux de maintenance puissent être effectués de manière responsable.

Seule une entreprise d'installation (entreprise spécialisée) est habilitée à effectuer l'élimination des défaillances et les interventions sur l'appareil de ventilation compact.

Sous réserve de modifications: Le présent mode d'emploi a été élaboré avec le plus grand soin. Aucun droit ne peut toutefois en découler. Le produit peut donc être légèrement différent de la description donnée dans ce document.

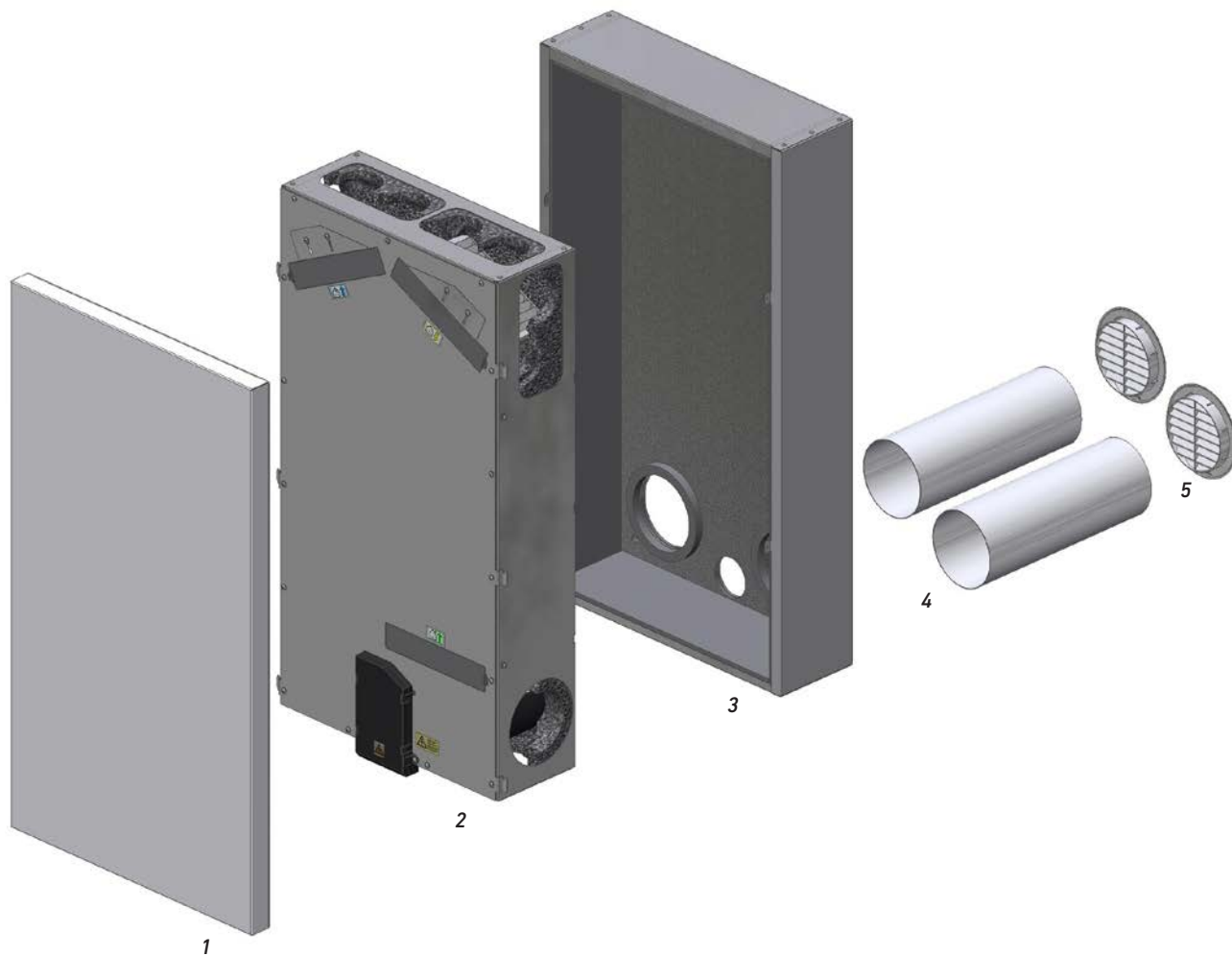
Nos « conditions générales de vente » s'appliquent à la version actuelle du document.



2.1. Modèle: module en applique

Le modèle en applique de l'appareil de ventilation compact LG 100 se compose d'un boîtier en applique (3) et d'un appareil de ventilation se présentant sous forme d'un module enfichable (2).







L'appareil de ventilation est recouvert à l'avant par une face design (1). Les raccords d'air neuf et d'air rejeté sont passés à l'extérieur au moyen d'un tube PVC (4), puis obturés par la grille de protection contre les intempéries (5).



Éléments de l'appareil en applique



2.2. Synoptique des éléments

Synoptique des éléments		
Désignation	Numéro d'article	Croquis
Appareil en applique Appareil en applique avec batterie de préchauffage	08LG100APF 08LG100APFV	
Face design	08LG100UPAPDF1A	
Gaine en plastique DN125, 1m	08R1251000	
Gabarit de perçage	30KARTONLG10012A	
Éléments pour le raccordement à la façade		
Grille en plastique de diamètre intérieur nominal 155 pour diamètres de gaine 80 - 125 mm	10TU125B	
Grille en plastique de diamètre intérieur nominal 170 rabattable, montage possible de l'intérieur, pour diamètres de gaine 100 - 140 mm	10DF140B	



3. Fonctionnement du système de ventilation

L'appareil de ventilation LG 100 permet un agencement très polyvalent du concept de ventilation. L'air vicié est aspiré de manière contrôlée pour être évacué de la pièce tandis que de l'air neuf frais et filtré est amené à l'intérieur. Un échangeur enthalpique de haute qualité assure par ailleurs une récupération de chaleur et d'humidité efficace, offrant ainsi la garantie d'une humidité ambiante équilibrée et d'une température intérieure agréable.

Des ventilateurs radiaux CE extrêmement efficaces et silencieux permettent un fonctionnement particulièrement économe en énergie et peu bruyant. Lorsque la ventilation est arrêtée, les ouvertures d'air neuf et d'air rejeté sont automatiquement fermées mécaniquement. Les capteurs intégrés détectent la concentration de COV et d'eCO2 dans l'air repris et permettent un fonctionnement automatique en fonction de la qualité de l'air ambiant.

Un bouton-poussoir directement sur l'appareil ou l'appli PICHLER permettent la commande simple et intuitive de l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100. À cet effet, l'appareil est équipé de série d'une connexion wifi. En option, un appareil de commande externe peut également être ajouté en connexion filaire. Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

4. Utilisation conforme

4.1. Objet

L'appareil de ventilation compact LG 100 est destiné à l'intégration dans les installations de ventilation pour la ventilation contrôlée des espaces habitables dans les unités de logements de petite et moyenne taille (env. 80 m²). La ventilation et aération mécanique contrôlée des logements vise à améliorer la qualité de l'air et à réduire les besoins en énergie de chauffage à travers un système de récupération de chaleur ultra-efficace, ainsi que la gestion de l'humidité ambiante. Le domaine d'application et l'utilisation conforme de l'appareil se limitent à son emploi dans les locaux d'habitation et de repos à des fins d'aspiration de l'air vicié et d'alimentation d'air neuf frais tempéré à des températures de fluides de transport maximales de -15 °C à +35 °C. Du reste, l'air transporté doit être exempt de vapeurs agressives et de substances favorisant l'usure. Toute autre utilisation n'est pas conforme. Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages immédiats et consécutifs. L'utilisation conforme inclut aussi le respect du manuel d'exploitation et de montage prescrit par nos soins. Cet appareil accessible au grand public est destiné à une installation dans des logements ou des bâtiments à usage professionnel. L'appareil est utilisé pour la ventilation et l'aération mécanique de l'air ambiant, mais aussi pour le préchauffage de l'air, dès lors qu'il est allié à une batterie de préchauffage. L'appareil de ventilation compact LG 100 n'est pas conçu pour une installation à l'extérieur. Il doit être installé uniquement dans des espaces intérieurs adaptés et à l'abri du gel. L'appareil de ventilation n'est pas adapté à la déshumidification des bâtiments neufs.

Cet appareil peut être utilisé par les enfants à partir de 8 ans et par les personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances, dès lors qu'ils sont surveillés et ont été instruits à l'utilisation sûre de l'appareil, et sont conscients des risques qui en résultent. Cet appareil n'est pas un jouet. Le nettoyage et l'entretien à réaliser par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants non surveillés.



Afin de prévenir la formation incontrôlée de condensat dans l'appareil, il convient d'éviter le fonctionnement continu à des températures extérieures inférieures à 0 °C, dès lors que l'humidité d'air repris est supérieure à 60 % (par ex. dans les espaces de spa privés).

L'appareil de ventilation compact n'est pas un produit prêt à l'emploi. Il ne doit être mis en service qu'après avoir été correctement installé et raccordé. Seules des personnes qualifiées et autorisées sont habilitées à effectuer les opérations de branchement et de maintenance de l'appareil.



Les personnes chargées du transport, du montage ou d'interventions sur l'appareil doivent avoir lu et compris le mode d'emploi, notamment le chapitre 5 « Sécurité ». L'utilisateur final doit aussi être informé des éventuels dangers.



4.1.1. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES FOYERS

Les exigences locales en vigueur doivent être respectées (normes, lois et directives correspondantes). L'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100 ne peut être installé dans des pièces, des logements ou des unités d'utilisation de taille comparable comportant des foyers dépendant de l'air ambiant que si :

- des dispositifs de sécurité empêchent une utilisation simultanée de foyers dépendant de l'air ambiant et de l'installation d'aspiration d'air ou si
- des dispositifs de sécurité spécifiques surveillent l'évacuation des gaz de fumée des foyers dépendant de l'air ambiant. Dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant destinés à des combustibles liquides ou gazeux, les foyers ou l'installation de ventilation doivent être désactivés lorsque le dispositif de sécurité se déclenche. Dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant destinés à des combustibles solides, l'installation de ventilation doit être désactivée lorsque le dispositif de sécurité se déclenche.

Les appareils de ventilation chargés de ventiler et d'aérer de façon contrôlée un logement ou une unité d'utilisation comparable ne doivent pas être installés si dans l'unité d'utilisation, des foyers dépendant de l'air ambiant sont raccordés à des systèmes d'échappement à plusieurs fonctions. Les conduites d'air de combustion éventuelles, ainsi que les systèmes d'échappement de foyers dépendant de l'air ambiant doivent être obturables pour assurer une exploitation conforme. Le dispositif d'obturation doit pouvoir être uniquement utilisé manuellement en présence de systèmes de gaz d'échappement de foyers destinés à des combustibles solides. La position du dispositif d'obturation doit pouvoir être identifiée par le réglage de la poignée d'utilisation. Cette condition est considérée comme étant respectée quand un dispositif d'obturation est utilisé contre la suie (obturateur de suie). Exigence relative à la protection-incendie lors de l'installation de l'appareil de ventilation: Les réglementations locales en vigueur doivent être respectées eu égard aux prescriptions d'installation liées aux techniques de protection-incendie (notamment la directive de construction sur les exigences liées aux techniques de protection-incendie s'appliquant aux systèmes de ventilation).

4.1.2. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES HOTTES ASPIRANTES

L'air repris d'une hotte aspirante de cuisine existante ne doit pas être intégré à l'installation de ventilation d'un logement en raison de la forte charge et du fonctionnement irrégulier. L'air repris issu des hottes aspirantes doit être évacué séparément par le toit au moyen d'une conduite d'air rejeté. L'alimentation en air fourni doit être prévue séparément (par ex. par la ventilation par la fenêtre).

L'équilibre du volume d'air dans le logement n'est plus compensé et le fonctionnement normal du système de ventilation du logement n'est plus assuré lorsqu'une hotte aspirante est utilisée sans intégration séparée de l'air fourni (propagation d'odeurs, etc.). Il est aussi possible d'utiliser la hotte aspirante en mode « Recirculation d'air ».

4.1.3. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

L'appareil de ventilation compact LG 100 a été développé et conçu pour être utilisé pour la ventilation et l'aération mécaniques des logements et locaux ayant une finalité similaire, par ex. les locaux utilisés pour les séminaires et bureaux de petite taille. Les conduits d'air de combustion, ainsi que les systèmes d'échappement de foyers dépendants de l'air ambiant doivent être obturables pour assurer une exploitation conforme.

Toutes utilisations autres que celles décrites au chapitre 4 sont considérées comme non conformes et peuvent entraîner des blessures physiques ou endommager l'appareil de ventilation compact. Le fabricant décline toute responsabilité pour ces dommages.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les cas suivants:

- Non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation et de maintenance figurant dans le présent manuel d'emploi et de montage.
- Pose de pièces détachées non fournies par le fabricant. Dans ce cas, la responsabilité relative à l'utilisation de ces pièces détachées relève entièrement du constructeur/installateur de l'installation.
- Usure normale.

4.1.4. GARANTIE

La garantie prend effet à la mise en service, mais au plus tard un mois après la livraison effectuée. Les détails concernant la garantie figurent dans la version actuelle de nos « Conditions Générales de Vente », ainsi que dans les dispositions relatives aux vendeurs de votre pays respectif. La garantie s'applique seulement si un installateur/spécialiste agréé a attesté que des travaux de maintenance ont été réalisés conformément à nos prescriptions. Les droits de garantie peuvent être exercés exclusivement pour les défauts de matériel et/ou de construction survenus durant la période de garantie. En cas de demande de garantie, l'appareil de ventilation compact LG 100 ne doit pas être démonté sans accord écrit préalable du fabricant. Le fabricant garantit les pièces de rechange seulement si elles ont été posées par un installateur agréé par le fabricant. La garantie prend fin automatiquement une fois la période de garantie terminée, en cas d'utilisation non conforme (par ex. utilisation sans filtres, pièces détachées de tiers non fournies par le fabricant) et en cas de modifications non autorisées réalisées sur l'installation. Du reste, la garantie devient automatiquement caduque en cas de non-respect du présent manuel d'emploi et de montage.



5. Sécurité

Veillez lire attentivement le présent document et respecter les consignes de sécurité lors des procédures d'installation, de la mise en service, des travaux d'ordre général ou des opérations de maintenance réalisées sur l'appareil. Conservez les consignes de montage et d'utilisation à proximité de l'appareil et ce, durant toute sa durée de vie.

Respectez systématiquement les règles de sécurité, les avertissements et les consignes figurant dans le présent mode d'emploi. Les spécifications indiquées dans ce document ne doivent pas être modifiées. Le non-respect des règles de sécurité, avertissements et consignes peut entraîner des blessures corporelles ou endommager l'appareil de ventilation compact.

La signature d'un contrat de maintenance est recommandée pour que l'appareil soit contrôlé à intervalles réguliers. Votre fournisseur peut, dans ce cas, vous indiquer les adresses d'entreprises spécialisées/installateurs à proximité.

5.1. Symboles utilisés

Les symboles suivants mettent l'accent sur des segments de texte où sont mentionnés des dangers et des risques. Familiarisez-vous avec ces symboles de sécurité.



Attention / Remarque!



Attention! Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures légères, graves ou mortelles et/ou endommager l'appareil.



Attention: tension électrique dangereuse! Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures légères, graves ou mortelles.

5.2. Consignes de sécurité

Le montage, la mise en service, la maintenance et la réparation ne doivent être réalisés que par une entreprise spécialisée agréée.

Les réglementations et les normes locales et nationales s'appliquent sans restriction à l'appareil, même au-delà du présent document.

Une fois l'installation réalisée, le monteur/l'installateur fournira des informations sur l'appareil et le module de commande. L'appareil de ventilation doit être utilisé uniquement conformément au chapitre 4 « Utilisation conforme ».

Les consignes de sécurité et avertissements indiqués sur l'appareil et dans ce document doivent être tous respectés.

En cas de dysfonctionnements, l'appareil doit être immédiatement désactivé et mis hors tension sur tous les pôles. L'appareil doit être correctement sécurisé pour éviter tout réenclenchement. Les dysfonctionnements doivent être immédiatement corrigés.

Les spécialistes doivent garantir la sécurité de fonctionnement de l'appareil une fois que les travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés.

La pose ou l'insertion de composants et de pièces supplémentaires ne sont pas autorisées. Toute modification réalisée sur l'appareil de ventilation compact est interdite. Seules des pièces détachées d'origine doivent être utilisées.

Les modifications ou transformations de l'appareil de ventilation sont interdites et dégagent le fabricant de toute obligation de garantie et responsabilité.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.



5.3. Installation de l'appareil



Pour le montage et l'installation, il convient de respecter les réglementations nationales et locales. L'appareil ne doit être installé qu'en conformité avec les dispositions de montage nationales.

L'appareil doit être installé conformément aux réglementations générales locales relatives à la construction, à la sécurité et à l'installation de la commune concernée, de la compagnie d'électricité et d'eau ou d'autres organismes. L'appareil ne doit être installé que dans un local hors gel et sec. La température ambiante de la pièce où est posé l'appareil doit toujours se situer entre +5 °C et +35 °C. L'appareil est prévu pour être monté sur le sol ou au mur, et ne doit être installé qu'en présence d'une structure appropriée capable de le supporter. Aucune vibration ne doit être exercée sur l'appareil.

Les parties de l'appareil de ventilation, par ex. les gaines d'air éventuellement installées dans des espaces non chauffés, doivent être posées avec une isolation appropriée afin d'empêcher la perte thermique ou la formation de condensat (en cas de dépassement négatif de la température du point de rosée). Respecter les dispositions, les réglementations et les normes locales en matière de sécurité-incendie et de construction. Le cas échéant, les dispositions adaptées doivent être prises lors de la pose de l'appareil (par ex. l'installation de clapets de sécurité-incendie dans les gaines d'air, etc.).

5.4. Opérations de raccordement électrique



Avertissement contre les tensions électriques dangereuses! Toute négligence des risques peut conduire au décès, à des blessures ou à des dommages matériels. Avant toute intervention sur les éléments sous tension, l'appareil doit être désenclenché systématiquement sur tous les pôles et sécurisé pour empêcher tout réenclenchement!



Le raccordement électrique ainsi que les interventions sur les éléments électriques de l'installation doivent être effectués uniquement par des électriciens qualifiés et autorisés, conformément aux réglementations nationales et locales.



Avant ouverture et pendant les interventions (p. ex. travaux de maintenance, réparations, etc.), l'appareil doit être mis hors-tension (coupure de l'alimentation sur tous les pôles) et sécurisé pour empêcher tout réenclenchement durant les travaux. L'appareil de ventilation compact doit être branché à une alimentation électrique de 230 V / 50 Hz en veillant au bon raccordement des phases. Le câble d'alimentation doit être doté d'une décharge de traction.

Aux interfaces externes ne doivent être raccordés que des dispositifs pour lesquels des preuves confirment qu'entre l'interface et les éléments actifs de l'installation fonctionnant à une tension supérieure à la basse tension de protection (SELV/PELV) une séparation fiable selon DIN EN 61140 est installée, par ex. par une isolation double ou renforcée selon DIN EN 60335-1 ou DIN EN 60730-1.



Tout mode d'intervention nuisant à la sécurité de l'appareil est interdite! Pour que l'appareil puisse fonctionner sans danger, les dispositifs de sécurité ne doivent pas être démontés ou mis hors fonction.

L'équipement électrique, les alarmes et les dispositifs de protection de l'appareil doivent être contrôlés régulièrement. L'appareil doit être mis hors service immédiatement en cas de problèmes d'alimentation électrique ou de dysfonctionnements avérés, tels que par ex. des branchements desserrés ou des câbles carbonisés. Si le câble d'alimentation de l'appareil est endommagé ou défectueux, il doit être immédiatement réparé afin d'éviter tout danger. L'utilisation de l'appareil est interdite jusqu'à ce qu'il fonctionne à nouveau normalement. Seuls des électriciens qualifiés et autorisés sont habilités à procéder à une analyse des causes des défaillances et dysfonctionnements électriques, et à les éliminer dans les plus brefs délais. Tous les dispositifs de protections de l'appareil doivent être contrôlés une fois les interventions électriques réalisées (par ex. la résistance par rapport à la terre, etc.).



5.5. Fonctionnement de l'installation



Le fonctionnement de l'appareil de ventilation n'est autorisé que si tous les raccordements nécessaires ont été correctement effectués avec les éléments de montage prévus (par ex. les silencieux, etc.)



L'installation doit être mise immédiatement hors service en cas de messages d'erreur ou de dommages pouvant mettre en danger les personnes ou les objets. Empêcher toute utilisation de l'appareil jusqu'à sa remise en état intégrale!

En cas de messages d'erreur ou de détériorations, l'appareil de ventilation doit être éteint immédiatement et débranché du secteur. Lors de l'ouverture de l'appareil ou du retrait de carters, il convient de procéder avec circonspection. Toute intervention nuisant à la sécurité de l'appareil est interdite.



L'appareil doit être utilisé exclusivement avec une gaine d'air raccordée ou avec des composants de système montés (par ex. les silencieux), afin d'assurer que les ventilateurs ou les composants électriques par ex. ne puissent être touchés de la main.

L'appareil de ventilation compact doit être utilisé uniquement dans le respect des documents établis. Ces documents doivent respecter les dispositions légales sur la sécurité des appareils et des produits, les dispositions pertinentes de la directive CE et les normes. Tenir compte des conditions sur place et ne pas installer l'appareil de ventilation à proximité de liquides ou de gaz inflammables, dans des piscines ou dans des espaces soumis à l'influence de produits chimiques. Ne jamais utiliser l'appareil de ventilation sans filtres à air. L'encrassement et l'état des filtres à air doivent être contrôlés régulièrement. Ces éléments doivent être remplacés le cas échéant. Les filtres à air doivent être remplacés au minimum tous les six mois ou si le message « Changement de filtre » s'affiche sur le module de commande. Utiliser exclusivement des filtres de rechange d'origine. Lorsque l'installation est mise hors service pendant l'été, les filtres à air doivent être remplacés pour des raisons d'hygiène avant la remise en service.

Si l'appareil de ventilation est utilisé parallèlement à des foyers dépendant de l'air ambiant, il convient de respecter les réglementations de sécurité et les normes. Prévoir une arrivée d'air de combustion distincte dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant. En raison de la charge élevée et du fonctionnement irrégulier, les hottes d'aspiration ne doivent être intégrées en aucun cas à la gaine d'évacuation d'air de l'appareil de ventilation compact. Les hottes d'aspiration d'air rejeté doivent être exploitées via des gaines d'air séparées, en tenant compte d'un apport d'air adapté, par ex. par une ventilation via les fenêtres, ou en mode de recirculation d'air. Pour de plus amples informations, voir les chapitres 4.1.1 et 4.1.2.

6. Service-client

Si vous avez des questions sur l'appareil de ventilation compact LG 100, vous pouvez vous adresser à l'installateur de votre installation de ventilation ou directement à nos services.



J. Pichler Gesellschaft m.b.H.

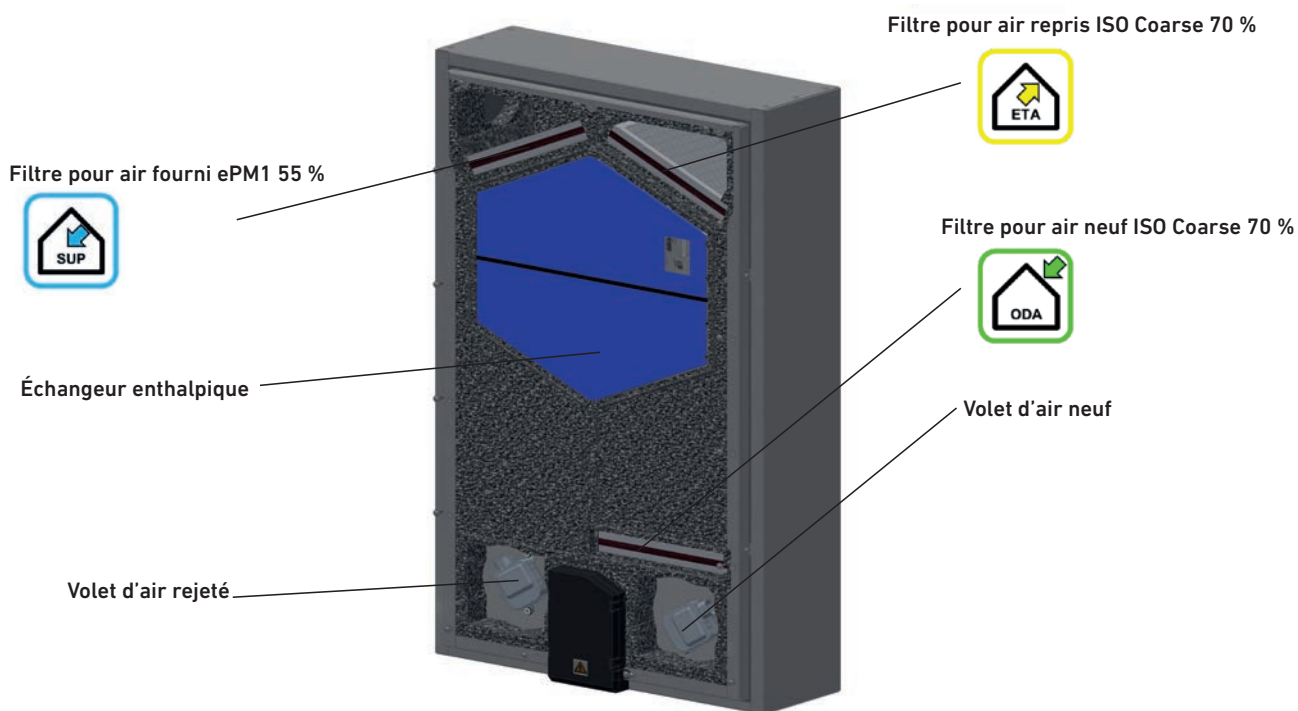
9021 KLAGENFURT
Karlweg 5, Postfach 32
T +43 (0)463 32769

7. Structure de l'appareil de ventilation

L'appareil de ventilation compact LG 100 se compose des éléments suivants:

- un boîtier EPP compact avec isolation thermique et phonique
- un habillage d'appareil en tôle d'acier galvanisée, thermolaquée en RAL 9003
- une face design avec peinture poudre extérieure en RAL 9003 de série
- un échangeur enthalpique ultra-efficace
- des ventilateurs radiaux CE basse consommation
- des capteurs intégrés pour les mesures de débit volumique, température, humidité ambiante et concentration COV/eCO2
- des filtres d'air neuf et repris ISO Coarse 70 % et filtres d'air fourni ISO ePM1 55 %.
- une surveillance intégrée des filtres – lorsque l'intervalle est atteint
- Commande standard par bouton-poussoir sur l'appareil, interface wifi pour la commande avec l'appli PICHLER et pour l'accès déporté via PICHLER Connect, et en option avec le module de commande « MINI » pour le réglage des fonctions de base.





Description de la structure de l'appareil

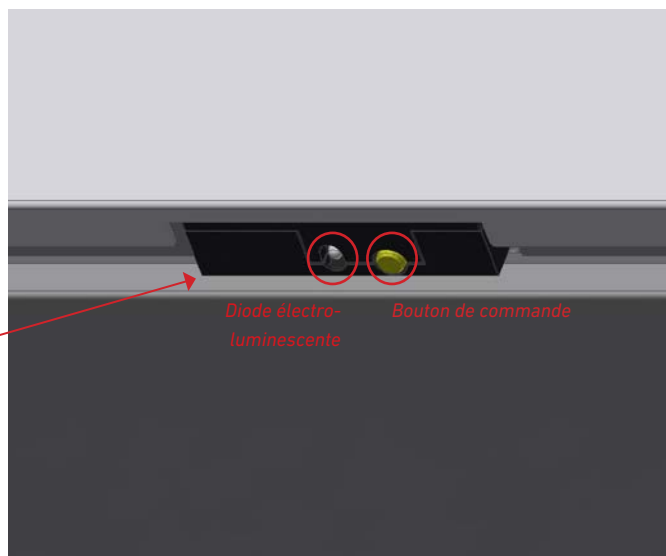
8. Commande de l'appareil

La commande de l'appareil de ventilation sans module de commande s'effectue à l'aide d'un bouton-poussoir situé à l'extrémité inférieure de l'appareil. Une LED verte signale les différents états de fonctionnement de l'appareil de ventilation. Une LED rouge indique une erreur ou un message d'avertissement de l'appareil. Une description détaillée des codes d'erreur figure dans le chapitre 19.2.

Séquence	Description
1 à 5 clignotements en rouge	Commutez l'appareil sans tension en l'éteignant et en l'allumant. Contactez le service-client si le message d'erreur reste actif.
6 clignotements en rouge	Indique seulement un risque de gel ou de condensation, mais se trouve toujours en fonctionnement.
7 clignotements en rouge	L'appareil ne peut pas établir de connexion Internet.



Diode électroluminescente et bouton de commande sur le dessous de l'appareil



Vue détaillée



L'appareil de ventilation est allumé avec une double pression sur la touche de commande et fonctionne d'abord avec le niveau de ventilation 1. La LED clignote trois fois d'une couleur verte à intervalles courts. Le volet d'air repris et d'air rejeté s'ouvre et les ventilateurs associés transportent le débit volumique d'utilisation choisi du niveau de ventilation 1. À chaque nouvel actionnement du bouton, l'appareil de ventilation commute vers le niveau de ventilation supérieur. Une fois le niveau de ventilation « Automatique » atteint (LED clignotant 4x en vert), l'appareil de ventilation revient en mode « Veille » et la commutation graduelle recommence. En mode « Veille », les ventilateurs s'éteignent et le volet d'air repris et d'air rejeté se ferme. Le niveau d'utilisation actuel est indiqué par les séquences de clignotement décrites dans le tableau ci-dessous.

Wake-up Call:

Après affichage de la séquence de clignotement concernée, la LED passe en mode Repos (« sleeping mode ») et l'appareil de ventilation fonctionne avec le niveau de ventilation en cours réglé.

Une pression sur la touche de commande permet d'exécuter d'abord un « Wake-up Call » et d'arrêter le mode Repos de la LED.

La LED affiche avec les différents modes de clignotement l'état de fonctionnement en cours (niveau de ventilation, messages d'erreur et de filtre). Les modes de clignotement se répètent 3 fois, puis la LED revient en mode Repos.

Pour changer de niveau de ventilation, il convient d'appuyer sur le bouton de l'appareil de ventilation après le « Wake-up Call » et pendant l'exécution de la séquence de clignotement (3 répétitions).

Séquence	Fonctionnement
1 clignotement en vert	Niveau de ventilation 1
2 clignotements en vert	Niveau de ventilation 2
3 clignotements en vert	Niveau de ventilation 3
4 clignotements en vert	Niveau de ventilation « Automatique »
La LED clignote en vert en continu	Point d'accès pour l'appairage au wifi

9. Module de commande MINI

9.1. Fonctions

La commande de l'appareil peut aussi s'effectuer au moyen du module de commande « MINI ».

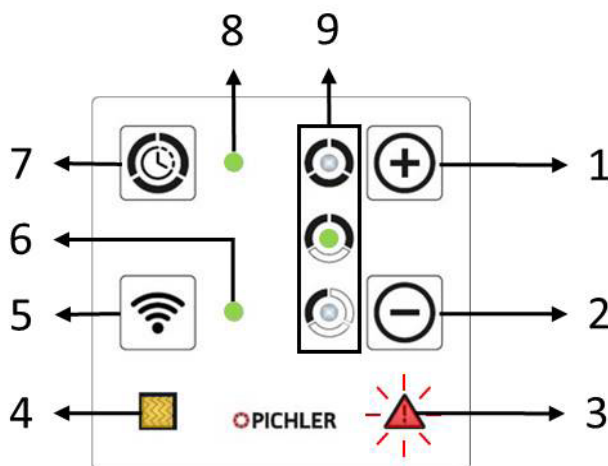
Les fonctions suivantes de l'appareil de ventilation compact sont signalées et réglées au moyen du module de commande MINI:

- le niveau de ventilation de l'appareil de ventilation compact
- l'affichage du message de changement de filtre
- l'affichage des messages de défaillance par LED
- le mode de ventilation intensive pour une durée définie
- les modes wifi



Module de commande MINI

9.2. Bouton-poussoir et diodes électroluminescentes

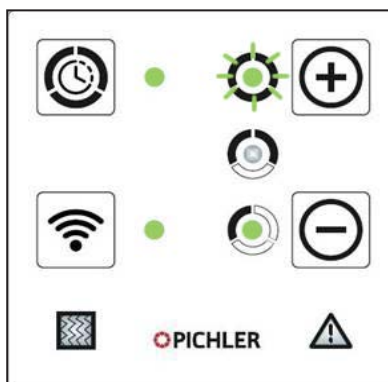


Fonctions du module de commande MINI

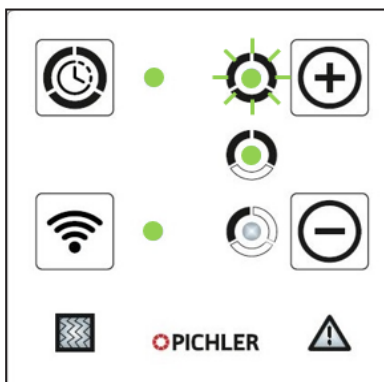


- 1. Bouton Plus**
Augmentation du niveau de ventilation
 - 2. Bouton Moins**
Diminution du niveau de ventilation
 - 3. LED d'erreur**
Indique les défaillances par différentes séquences de clignotements
 - 4. LED de filtre**
Au terme de la durée de vie du filtre, ce dernier doit être contrôlé.
Pour acquitter le message de filtre, appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les boutons Plus et Moins.
 - 5. Bouton wifi**
 - Appuyer 1x pour activer le mode wifi
 - Appuyer pendant 2 secondes pour désactiver le mode wifi
 - Appuyer pendant 5 secondes pour ouvrir le mode de point d'accès
 - 6. LED wifi**
 - LED éteinte = wifi désactivé
 - LED allumée = mode wifi
 - LED clignote = mode de point d'accès
 - 7. Bouton « Boost »**
Active le niveau de ventilation 3 (ventilation intensive) pour une durée définie (par défaut: 60 minutes)
 - 8. LED Boost**
S'allume lorsque le mode de ventilation intensive est actif.
La LED du niveau de ventilation actuel est allumée et la LED du niveau de ventilation 3 clignote.
 - 9. LED des niveaux de ventilation**
Indiquent le niveau de ventilation actuel
- Si les trois diodes électroluminescentes sont allumées, cela correspond au mode automatique. L'appareil de ventilation est asservi à une régulation de débit d'air en fonction des COV.

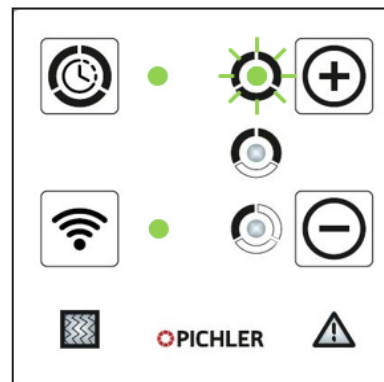
Séquence	Fonctionnement
La LED verte du niveau 1 s'allume	Niveau de ventilation 1
La LED verte du niveau 2 s'allume	Niveau de ventilation 2
La LED verte du niveau 3 s'allume	Niveau de ventilation 3
Les trois LED s'allument en vert	Niveau de ventilation « Automatique »



Niveau de ventilation 1
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie



Niveau de ventilation 2
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie



Niveau de ventilation 3
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie

Au terme d'une durée définie (configurable) avec le niveau de ventilation maximal, l'appareil recommute automatiquement vers le mode de ventilation avec le niveau de ventilation réglé auparavant. Alternativement, le mode de ventilation intensive peut être terminé manuellement avant écoulement de la durée définie. À cet effet, il suffit d'appuyer sur la touche [-] du module de commande.



10. Commande par l'appli PICHLER et PICHLER Connect

Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

10.1. Commande simple avec l'appli PICHLER



Intuitif: Notre application smartphone gratuite pour Android et iOS permet de commander facilement l'appareil de ventilation compact, que ce soit sur place ou à distance.

Il suffit de charger et d'installer l'appli PICHLER depuis l'Apple App-Store ou Google Play Store. L'appli PICHLER permet de commander l'appareil de ventilation soit directement, soit via Internet.

Le mode « Point d'accès » de l'appareil de ventilation compact est activé en appuyant pendant 5 secondes sur la touche wifi (voir le repère rouge dans la figure à gauche), et la LED wifi clignote alors en vert.



Alternativement, le mode « point d'accès » est activé également lorsque le bouton de commande de l'appareil est actionné pendant 10 secondes. Le mode est indiqué par le clignotement en vert continu de la LED.

10.2. Accès à distance avec PICHLER Connect

Fiabilité: En cas de dysfonctionnements, l'accès à distance permet au service clients PICHLER de réagir rapidement et facilement.



10.3. Protection des données

Dès que vous avez installé l'appli PICHLER et établissez une connexion avec l'appareil, nous supposons que vous avez accepté notre déclaration de protection des données actuelle (voir: www.pichlerluft.at/datenschutz.at).



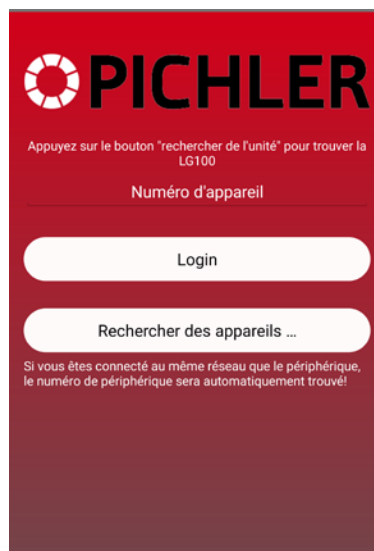
10.4. Création d'un compte

Lorsque le mode « Point d'accès » est actif, l'appareil de ventilation s'affiche dans les paramètres wifi du smartphone. Sélectionner alors le réseau « LG100AHU » et saisir le mot de passe « Pichler1234 ». Ouvrir l'appli PICHLER après avoir établi la connexion avec l'appareil de ventilation.

Le masque suivant s'affiche:



Appuyer sur le bouton « Point d'accès LG100 » pour établir une connexion directe avec l'appareil de ventilation.

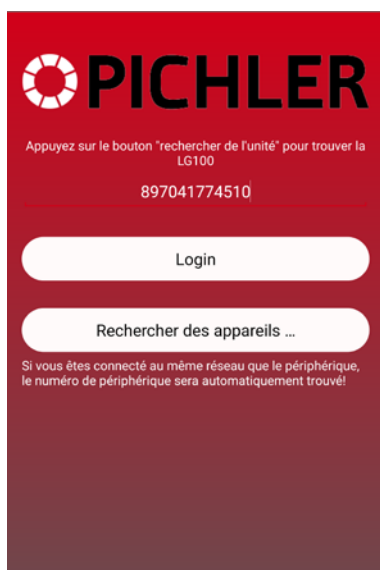


Appuyer ensuite sur le bouton « Recherche d'appareils... ».

Si le mode « Point d'accès » détecte l'appareil, un numéro à 12 chiffres s'affiche.

- Si aucun numéro ne s'affiche, le smartphone n'est pas connecté à l'appareil de ventilation.
Il convient alors de recommencer!

Le masque suivant s'affiche:



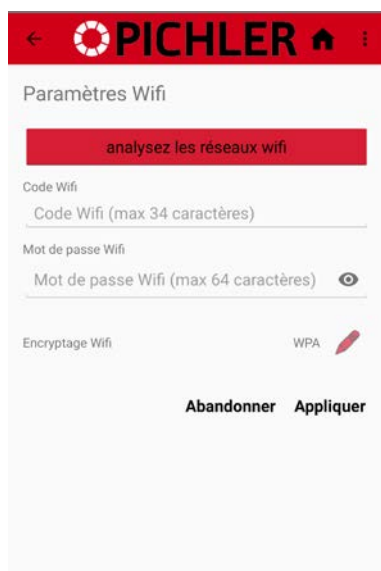
Appuyer sur le bouton « Connexion ». L'appli contrôle la connexion et charge les données de l'appareil de ventilation.



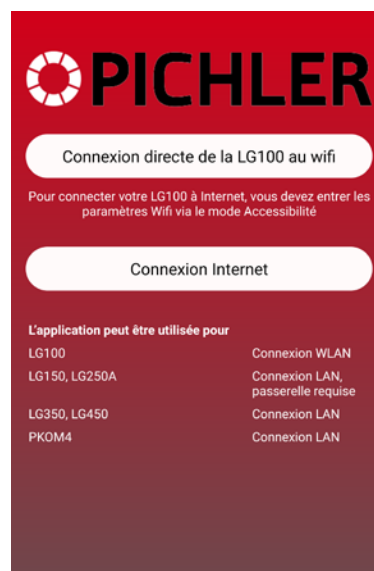
Ouvrir le menu « Paramétrage wifi ».



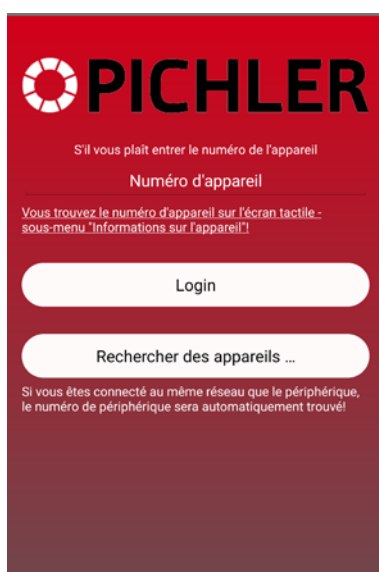
Pour connecter l'appareil de ventilation au routeur Internet, il convient de saisir le nom du réseau (SSID wifi), le mot de passe wifi (cryptage wifi). Appuyer ensuite sur « Appliquer ». La connexion directe entre l'appareil de ventilation et le smartphone est interrompue.



Connecter ensuite le smartphone au routeur Internet et sélectionner l'option « Connexion via Internet » affichée à l'écran.

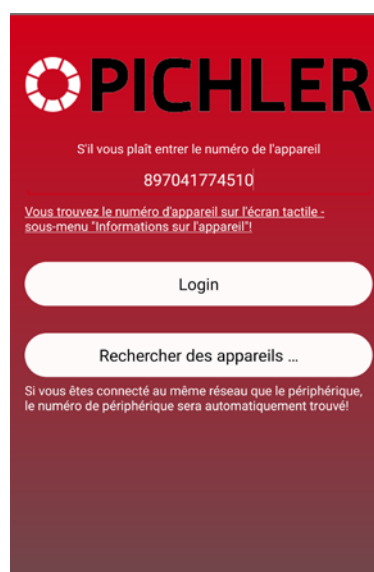


Comme la réseau de connexion est le même, appuyer sur le bouton « Recherche d'appareils... ».



Le numéro à 12 chiffres du mode « Point d'accès » s'affiche de nouveau.

→ Si aucun numéro ne s'affiche, l'appareil de ventilation ou le smartphone n'est pas connecté au routeur Internet. Il convient alors de recommencer!



Lorsque la connexion Internet est établie avec succès avec l'appareil de ventilation et le smartphone, il faut lui attribuer un nom d'utilisateur, une adresse e-mail et un mot de passe. Appuyer sur le bouton « Enregistrer » pour créer le compte utilisateur. Par la suite, l'appareil de ventilation peut être piloté au moyen du smartphone depuis le monde entier.

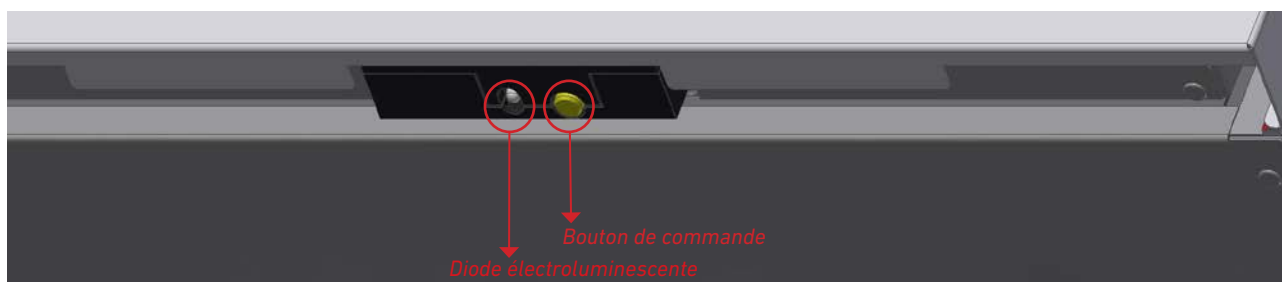


11. Messages d'erreur et d'avertissement

11.1. La diode électroluminescente de l'appareil de ventilation



Les messages d'erreur de l'appareil de ventilation compact s'affichent à l'extrémité inférieure de l'appareil de ventilation au moyen des séquences de clignotement de la diode électroluminescente rouge.



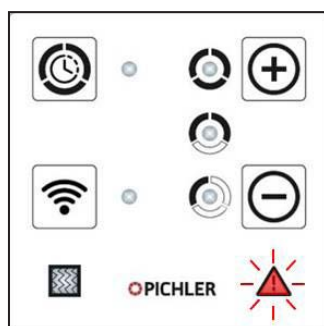
Affichage des messages d'erreur sur l'appareil

La signification des différents codes de clignotement est expliquée plus en détail dans le chapitre 19 « Description des erreurs » (rubrique « Personnel technique »). Contrôlez systématiquement la connexion Internet et branchez/débranchez l'appareil avant de contacter le spécialiste.

11.2. Module de commande MINI



Les messages d'erreur de l'appareil de ventilation compact s'affichent sur le module de commande MINI au moyen des séquences de clignotement de la diode électroluminescente d'erreur rouge.



Message d'erreur sur le module de commande MINI

La signification des différents codes de clignotement est expliquée plus en détail dans le chapitre 19 « Description des erreurs » (rubrique « Personnel technique »). Contrôlez systématiquement la connexion Internet et branchez/débranchez l'appareil avant de contacter le spécialiste.

11.3. APPLI PICHLER

L'appli signale un message de défaut groupé par notification push. Pour l'indication précise de la défaillance, relever la séquence de clignotement sur le module de commande ou l'appareil de ventilation.



12. Maintenance des filtres



À chaque maintenance des filtres, il convient de remplacer la totalité des 3 filtres.

12.1. Message de filtre sur le module de commande MINI

Au terme de la durée de vie des filtres (paramètre d'usine 6 mois), le module de commande signale l'échéance de contrôle des filtres. Cette signalisation est prise en charge par la diode électroluminescente prévue à cet effet (en bas à gauche), qui s'allume alors en jaune et en continu.

12.1.1. Effacement du message de filtre sur le module de commande MINI

Remplacement nécessaire des filtres

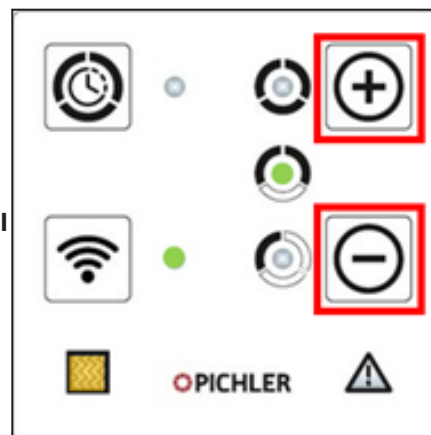
Après le remplacement des filtres, il convient de réinitialiser le compteur de filtres.

À cet effet, appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les touches [+] et [-]. Après l'actionnement de cette combinaison de touches, le message de filtres s'efface.

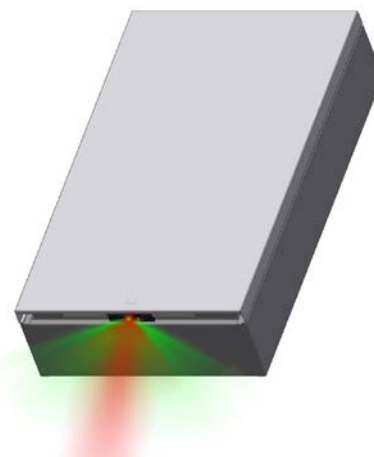
Remplacement prématuré des filtres

Si les filtres à air sont remplacés prématurément, le compteur de filtres doit être réinitialisé sans que le message de filtres ne s'affiche.

À cet effet, il convient également d'appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les touches [+] et [-].



Message de filtre sur le module de commande MINI



LED clignotante

12.2. Message de filtres sur l'appareil

Au terme de la durée de vie des filtres (paramètre d'usine à 6 mois), l'appareil signale sur la commande l'échéance du remplacement des filtres par le clignotement rouge et vert alternant de la LED correspondante. Pour acquiescer le message de filtres, appuyer pendant **5 secondes** sur la touche.

12.3. Message de filtres via l'appli PICHLER

Au terme de la durée de vie des filtres, l'appli affiche un message de filtres par notification push.

12.4. Remplacement des filtres






Pour le remplacement des filtres, utiliser exclusivement des filtres de rechange d'origine et correspondant à la classe de qualité de filtres prévue pour l'appareil.



Lors du remplacement des filtres à air, veiller à ce que l'appareil et les éléments de l'installation ne soient pas souillés. Éliminer les filtres à air souillés dans les meilleurs délais et conformément aux réglementations. Les filtres à air usagés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.



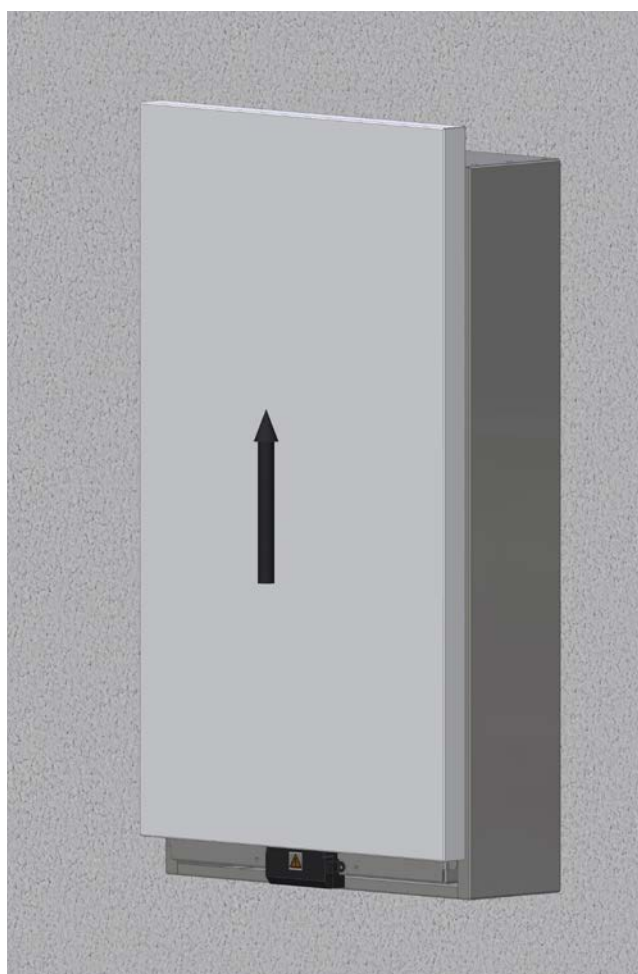
Symbole	Dénomination	Réf. art.
 Pré-filtre ODA (air neuf)	Coarse 70 %	40LG0500006A
 Filtre ETA (air repris)		
 Filtre fin SUP (air fourni)	ePM1 55 %	40LG0500007A

12.5. Mode opératoire pour le remplacement des filtres

1. Message de filtres sur le module de commande MINI ou l'appli Pichler.
2. Commuter l'appareil en mode veille.
3. Retirer le cache design.
4. Retirer les caches de filtres en enfonçant vers l'intérieur les fermetures à ressorts positionnées sur les côtés.
5. Extraire le filtre à air respectif par les languettes de traction. Veiller au sens de circulation d'air!
6. Insérer le filtre neuf et refermer le cache de filtre. Veiller au sens de circulation d'air!
7. Remonter le cache design.
8. Pour acquitter le message de filtres, appuyer pendant 5 secondes sur la touche.



Lors de l'insertion des filtres neufs, veiller au positionnement correct des filtres (sens de circulation d'air).

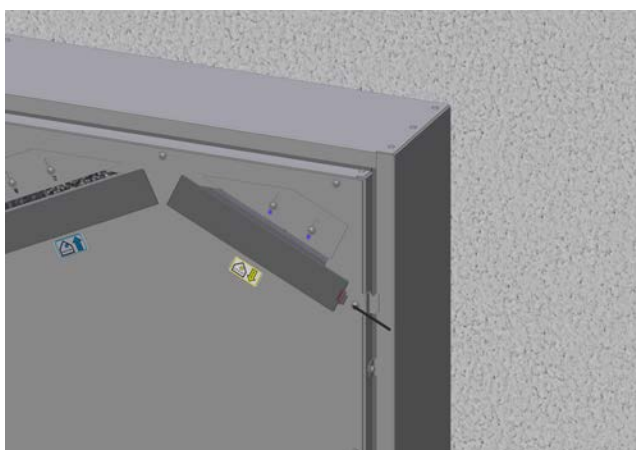
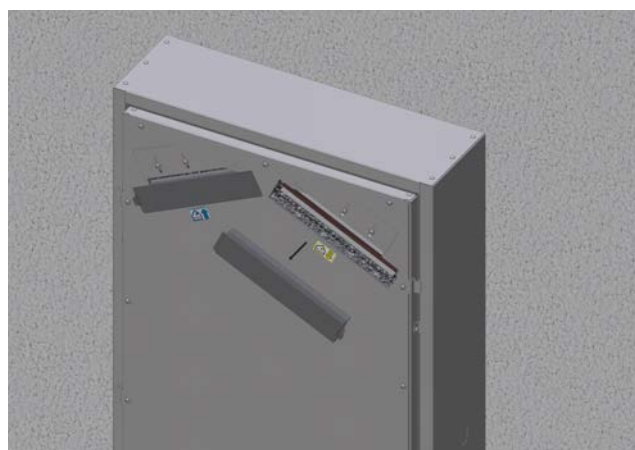


Glisser le cache design vers le haut



Retirer le cache design



*Ouvrir la languette**Retirer le cache des filtres**Extraire le filtre**Les 3 filtres extraits*

PERSONNEL TECHNIQUE – MONTAGE/INSTALLATION

13. Transport, stockage et mise au rebut



Les éventuels dommages liés au transport et/ou une livraison incomplète doivent être signalés par écrit au transporteur/fournisseur dans les plus brefs délais.

13.1. Transport, stockage et emballage

L'appareil de ventilation compact est livré dans un emballage de transport. Les pictogrammes de sécurité figurant sur l'emballage doivent être impérativement observés. Stocker l'appareil dans son emballage et dans des locaux secs adaptés.

Afin de prévenir les éventuels dommages de transport, l'appareil de ventilation compact LG 100 doit être manipulé avec précaution et sécurisé correctement pendant le transport. L'appareil ne doit pas être endommagé, incliné ou renversé. L'appareil ne doit pas subir de chocs ou de coups durant le transport. Les réglementations en matière de sécurité et de prévention d'accident en vigueur doivent être respectées lors du transport. Lors du transport manuel, tenir compte des efforts de levage et de transport acceptables pour un humain.

13.2. Mise au rebut



Les matériels d'emballage doivent être mis au rebut selon les dispositions locales en vigueur. Les palettes en bois ou les cartons par ex. doivent être recyclés.

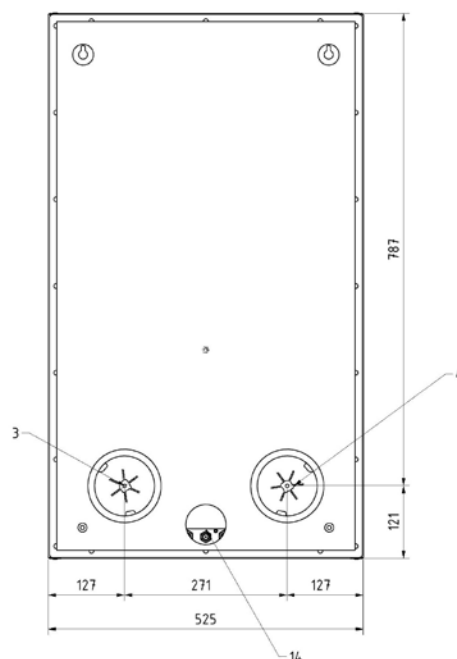
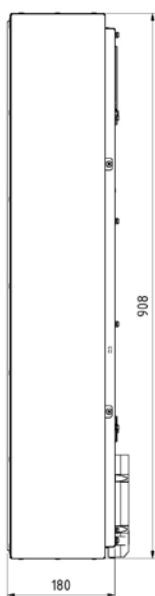
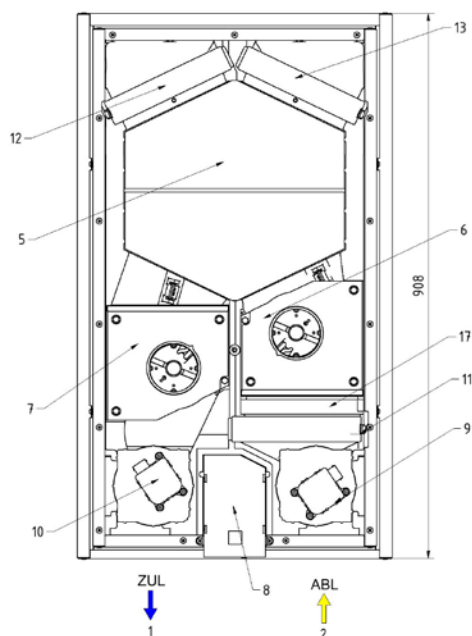
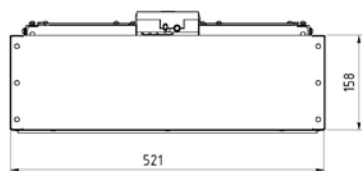
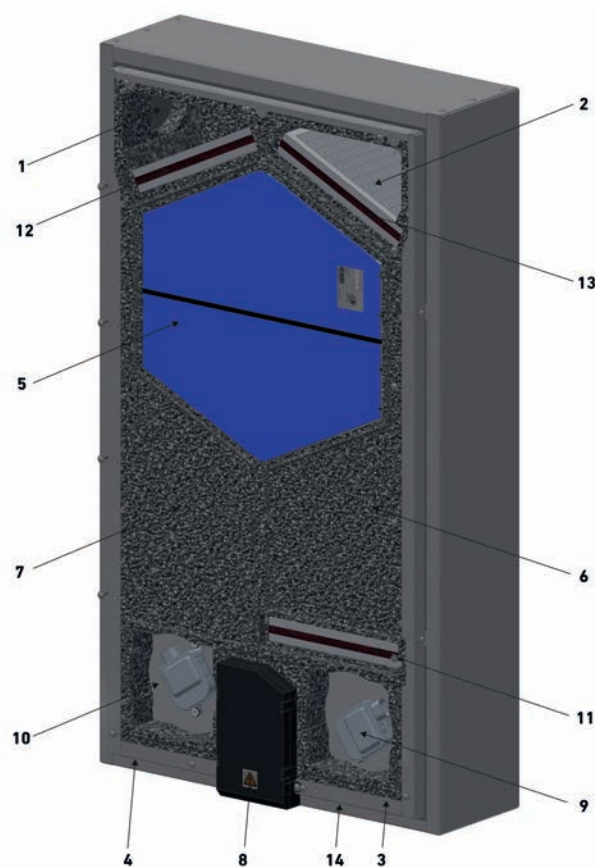
Les appareils usagés doivent être démontés par une entreprise spécialisée et éliminés via des points de collecte adaptés, conformément à la réglementation relative aux appareils électriques et électroniques usagés (réglementation EAG), qui prévoit l'implémentation du droit communautaire et des directives 2002/95/CE (RoHS) et 2002/96/CE (Directive WEEE).



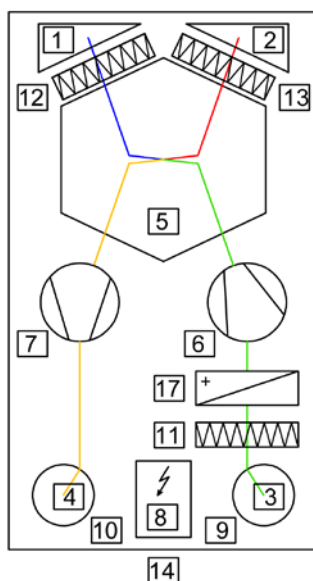
14. Données techniques

14.1. Structure et dimensions de l'appareil

- 1 Air pulsé
- 2 Air repris
- 3 Air neuf (100 mm)
- 4 Air rejeté (100 mm)
- 5 Échangeur enthalpique
- 6 Ventilateur Air extérieur
- 7 Ventilateur Air extérieur
- 8 Commande
- 9 Volet d'air neuf
- 10 Volet d'air rejeté
- 11 Filtre d'air neuf ISO Coarse 70 %
- 12 Filtre à air fourni ePM1 55 %
- 13 Filtre d'air repris ISO Coarse 70 %
- 14 Traversée de câbles
- 17 Registre de préchauffage électrique



14.2. Schéma du système



1. Air fourni (SUP)	L'air fourni est l'air acheminé vers la pièce.
2. Air repris (ETA)	L'air repris est l'air évacué de la pièce.
3. Air neuf (ODA)	L'air neuf est l'air aspiré depuis l'extérieur.
4. Air rejeté (EHA)	L'air rejeté est l'air rejeté vers l'extérieur.
5. Échangeur enthalpique	Il sert à la transmission de la chaleur et à la récupération de l'humidité de l'air plus chaud vers l'air plus frais.
6. Ventilateur d'air fourni	Il assure le débit d'air volumique nécessaire de l'air fourni.
7. Ventilateur d'air rejeté	Il assure le débit d'air volumique nécessaire de l'air repris.
8. Commande	Les capteurs COV/eCO2 intégrés à l'appareil de ventilation servent à réguler ce dernier en fonction des besoins. L'appareil de ventilation peut être commandé au choix par le bouton-poussoir sur l'appareil, l'appli Pichler ou le module de commande « MINI ».
9. Volet d'air neuf	Il obture le raccord d'air neuf de l'appareil lorsque ce dernier est désactivé.
10. Volet d'air rejeté	Il obture le raccord d'air rejeté de l'appareil lorsque ce dernier est désactivé.
11. Filtre d'air neuf ISO Coarse 70 %	Il sert à préfiltrer l'air neuf et à protéger l'intérieur de l'appareil. Du reste, il permet de prolonger les intervalles de remplacement de filtre du filtre d'air fourni.
12. Filtre d'air fourni ISO ePM1 55 %	Il sert à filtrer les poussières fines présentes dans l'air fourni.
13. Filtre d'air repris ISO Coarse 70 %	Il sert à filtrer les pollutions grossières présentes dans l'air repris, afin de protéger l'intérieur de l'appareil contre les salissures.
14. Traversée de câbles	Câble d'alimentation électrique
15. Raccords d'air fourni pour plusieurs pièces	Ils servent à raccorder le système KOMFLEX pour la ventilation de plusieurs pièces.
16. Raccords d'air repris pour plusieurs pièces	Ils servent à raccorder le système KOMFLEX pour l'évacuation d'air depuis plusieurs pièces.
17. Batterie de préchauffage électrique	Elle sert à protéger l'échangeur thermique de la formation de condensat et de givre lorsque la température extérieure est très froide. La batterie de préchauffage électrique optionnelle préchauffe l'air neuf en fonction de la température d'air neuf et d'air rejeté.

14.3. Dispositifs de sécurité



Afin de garantir un fonctionnement sans danger, les dispositifs de sécurité et le cache ne doivent pas être désactivés, shuntés ou démontés.

Si l'installation de ventilation présente des défaillances ou des dommages impliquant des risques pour les personnes ou les biens matériels, l'installation doit être mise hors service immédiatement ou sécurisée pour empêcher tout réenclenchement. Empêcher toute utilisation de l'appareil jusqu'à sa remise en état intégrale! La remise en état ne doit être réalisée que par une entreprise spécialisée.



14.4. Données de l'appareil

Type d'appareil	LG 100 DE – en applique
Application	Application pour plusieurs une pièce
Réf. art. de l'appareil de ventilation	08LG100APF
Réf. art. de l'appareil de ventilation avec batterie de préchauffage	08LG100APFV
Réf. art. de la face design, RAL 9003	08LG100UPAPDF1A
Données de l'appareil	
Niveaux de ventilation	1 - 2 - 3 - Automatique
Niveau 1 – ventilation de base	25
Niveau 2 – ventilation normale	42
Niveau 3 – ventilation intensive	60
Automatique (en fonction des besoins)	25 - 60
Classe d'efficacité énergétique	A
Caractéristiques	
Fonction de constante de débit volumique	oui
Régulation de l'humidité	oui
Régulation de la qualité d'air (COV, eCO2)	oui
Volet d'obturation mécanique pour l'air neuf et rejeté	oui
Courbes caractéristiques selon EN13141-8:2014 ¹⁾	
Coefficient thermique	83,6 %
Coefficient d'humidité d'air fourni	69,1 %
Puissance d'entrée spécifique PES	0,28 Wh/m ³
Classification filtre à air selon EN ISO 16890	
Filtre ODA (air neuf - préfiltre)	ISO Coarse 70 %
Filtre SUP (air fourni - filtre fin)	ISO ePM1 55 %
Filtre ETA (air repris)	ISO Coarse 70 %
Conditions de service	
Température de service admissible (air neuf) avec/sans batterie de préchauffage	-15 °C / -5 °C
Vidange de condensat	Non nécessaire ²⁾
Électrique	
Raccordement électrique	230V / 1 ~ / 50 Hz / 13 A
Puissance absorbée par l'appareil de ventilation	8 - 40 W
Puissance absorbée par la batterie de préchauffage	280 W
Matériaux et éléments	
Partie intérieure	PPE et tôles d'acier galvanisées
Boîtier et cache design	Tôle d'acier galvanisée avec peinture poudre
Échangeur de chaleur	Échangeur thermique enthalpique à contrecourant avec membrane polymère
Ventilateurs	Ventilateurs radiaux CE
Raccords d'air	
Air neuf / air rejeté	100 mm
Niveau sonore	
Valeur d'isolation phonique en mode veille	55 dB(A)
Valeur d'isolation phonique en service	55 dB(A)



Dimensions et poids	
Dimensions de l'appareil l x h x p (sans raccords)	525 x 908 x 200 mm
Poids	25 kg
Face design	525 x 908 x 43 mm
Poids	5 kg
Certifications	
Certifié TÜV	oui
Homologation par les services d'urbanisme (DIBt)	Z-51.3-489

¹⁾ à 70 % du débit volumique max., correspond au niveau de ventilation 2

²⁾ lors d'une utilisation conforme en tant qu'appareil de ventilation de locaux d'habitation, aucun condensat ne peut se former

14.5. Caractéristiques acoustiques

APPLICATION POUR UNE PIÈCE	Débit volumique [m ³ /h]		
	25	42	60
Boîtier			
Niveau de pression acoustique à 1 m L _{PA 1m} dB(A)	< 20	22	29
Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	29	35	43
Air neuf / air rejeté			
Niveau de pression acoustique L _{PA} dB(A) protection contre les intempéries	41	53	62
Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A) embrasure	39	50	58



15. Régulation

15.1. Protection antigel avec batterie de préchauffage

En option, l'appareil de ventilation LG 100 est disponible avec une batterie de préchauffage PTC électrique intégrée. Si la batterie de préchauffage est activée, l'air neuf froid est préchauffé par l'élément chauffant PTC électrique. Lors de ce mode de fonctionnement, un bilan de débit volumique d'air équilibré est assuré entre l'air fourni et l'air repris.

- Lorsque la température de l'air neuf est très basse, lorsqu'une température d'air rejeté définie n'est pas atteinte et lorsqu'une différence de température définie entre l'air repris et l'air fourni est dépassée, la batterie de préchauffage est enclenchée et reste activée pour une durée de fonctionnement minimale.
- Lorsque la température d'air rejeté dépasse la valeur définie, la batterie de préchauffage est désactivée au terme de la durée de fonctionnement minimale.
- Lorsque l'appareil est désactivé alors que la batterie de préchauffage était activée, les ventilateurs tournent encore un certain temps sur leur erre.

15.2. Protection contre l'humidité

Pour empêcher la formation de condensat, l'appareil de ventilation enclenche le niveau de ventilation 3 par rapport à une humidité d'air rejeté définie. Si l'humidité d'air rejeté continue néanmoins à augmenter, le débit volumique d'air fourni est réduit légèrement et l'appareil fonctionne en déséquilibre, afin d'assurer une évacuation fiable de l'humidité. Dans ce cas, l'appareil de ventilation alimente moins d'air fourni vers les pièces qu'il n'en évacue via l'air repris. La légère dépression dans la pièce est compensée par l'air admis par les défauts d'étanchéité du bâtiment (par ex. la porte d'entrée).

Remarque: Si la fonction de déséquilibre devait ne pas être souhaitée ou non autorisée (par ex. en présence d'une chaudière murale à gaz), elle doit être désactivée lors de la mise en service par les techniciens qualifiés.

L'appareil de ventilation ne recommute vers le niveau de ventilation inférieur que lorsque l'humidité de l'air rejeté chute de nouveau sous la valeur définie.

Si malgré cette fonction de sécurité, l'humidité de l'air rejeté reste très élevée, l'appareil de ventilation commute en mode veille après env. 30 minutes. Après environ une heure en mode veille, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement et la fonction de sécurité est réactivée.

15.3. Protection antigel sans batterie de préchauffage

Sur les appareils de ventilation sans batterie de préchauffage, l'échangeur thermique peut geler lorsque les températures extérieures sont très basses. Comme l'appareil de ventilation ne possède pas de raccord de condensat, il convient d'éviter impérativement toute condensation. De ce fait, l'appareil de ventilation est coupé automatiquement pendant environ une heure pour des raisons de sécurité lorsque les températures extérieures sont inférieures à -5 °C, et les volets mécaniques des orifices d'air neuf et rejeté sont obturés automatiquement. Ensuite, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement.



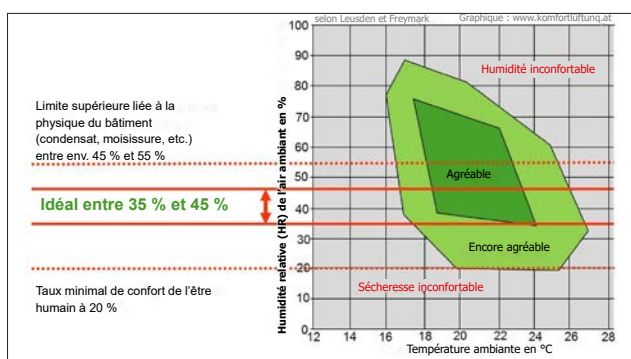
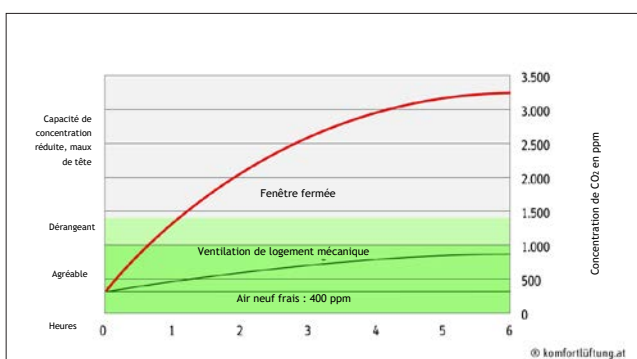
Attention! Cette fonction de sécurité interrompt la ventilation lorsque les températures extérieures sont froides.



15.4. Régulation COV/eCO2

La qualité de l'air ambiant est mesurée par des capteurs de COV et d'eCO2 afin de réguler le débit d'air volumique en fonction des besoins. En mode automatique, l'appareil de ventilation régule le débit d'air volumique en fonction des besoins, c'est-à-dire par rapport à la qualité de l'air (COV) et/ou de la valeur d'eCO2. Plus la valeur est élevée, plus le débit d'air volumique est important. Un air ambiant acceptable doit présenter une valeur de CO2 maximale d'env. 1 000 ppm et une classe de qualité d'air de 1 à 2.

Qualité d'air ambiant / IAQ Rating	Valeur de référence / Reference Level	TVOC (mg/m³)	Classe de qualité d'air / Air Quality
< 2,0	Classe 1 / Level 1	< 0,3	Très bon / very good
2,0 à 2,99	Classe 2 / Level 2	0,3 à 1,0	Bon / good
3,0 à 3,99	Classe 3 / Level 3	1,0 à 3,0	Moyen / medium
4,0 à 4,99	Classe 4 / Level 4	3,0 à 10	Faible / poor
5,0	Classe 5 / Level 5	> 10	Mauvais / bad



15.5. Régulation de la qualité d'air neuf

Si l'appareil de ventilation est configuré de série d'un capteur COV/eCO2 (optionnel) dans le circuit d'air neuf, la fonction peut être activée au moyen de l'appli. Si la qualité de l'air neuf (taux de COV) est inférieure à la classe 4 pendant un certain temps, l'appareil de ventilation commute en mode veille. Après environ une heure en mode veille, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement.

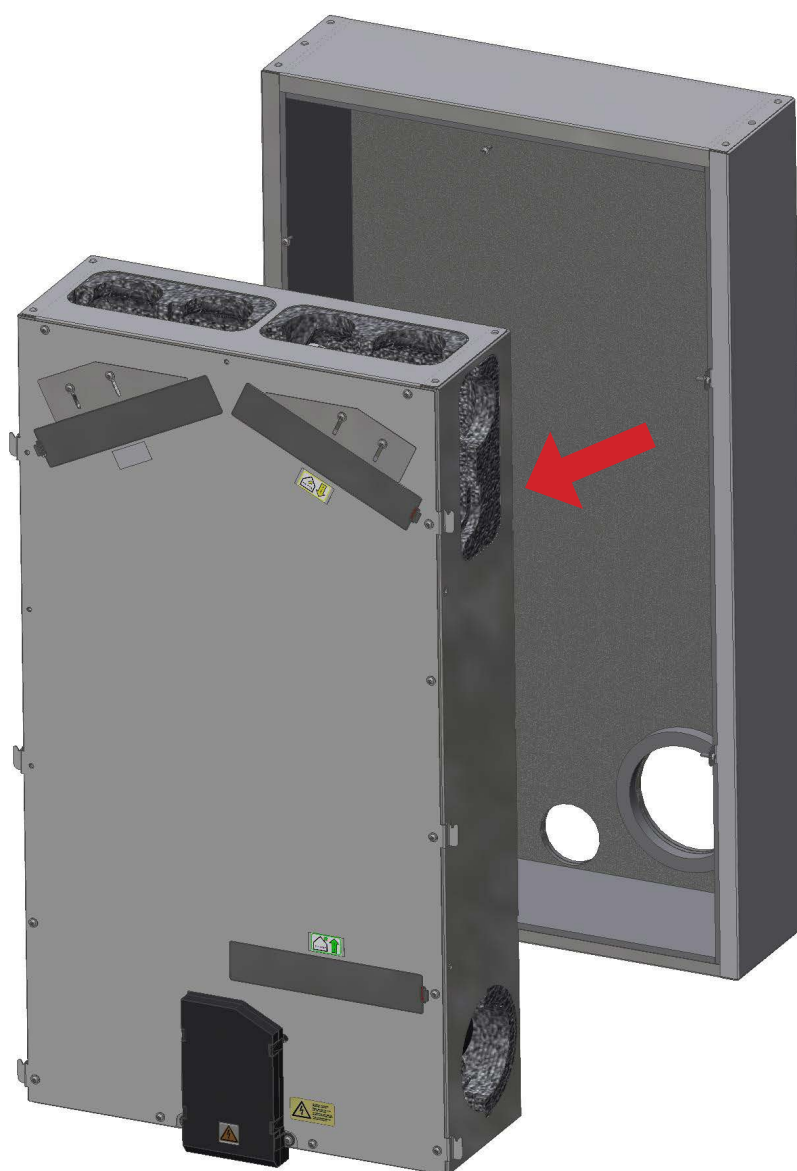


16. Montage

16.1. Opérations de préparation

16.1.1. Retrait du module enfichable du boîtier en applique

Pour pouvoir monter le boîtier en applique, il convient de retirer préalablement le module enfichable du boîtier en applique et de le mettre de côté.

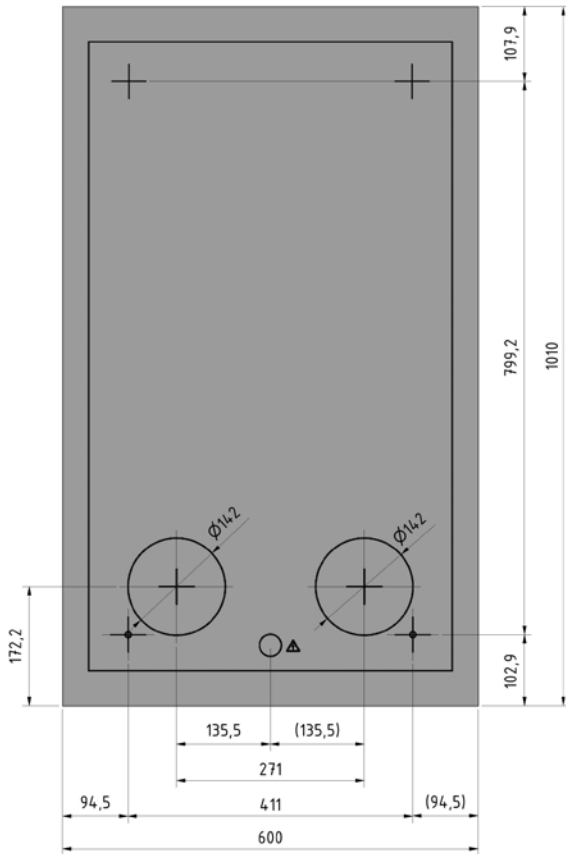


Retrait du module enfichable du boîtier en applique



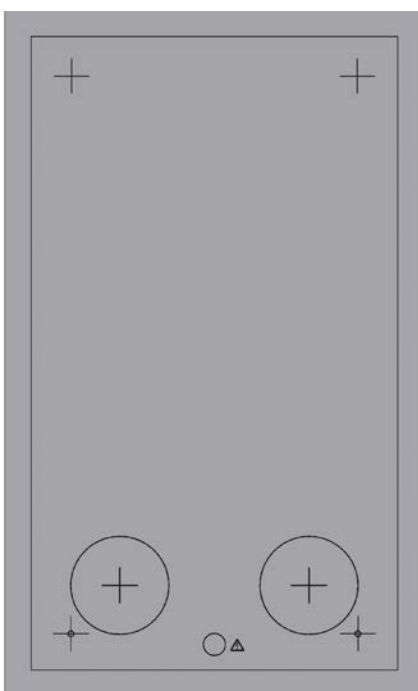
16.1.2. Retrait du gabarit de perçage joint au carton d'emballage

Un gabarit est joint à la livraison pour faciliter le positionnement des perçages des orifices d'air neuf et d'air rejeté, ainsi que des points de montage.



Cotes du gabarit de montage pour le boîtier en applique du LG 100

Le gabarit de perçage doit être fixé au mur en veillant à son parfait alignement vertical et horizontal.

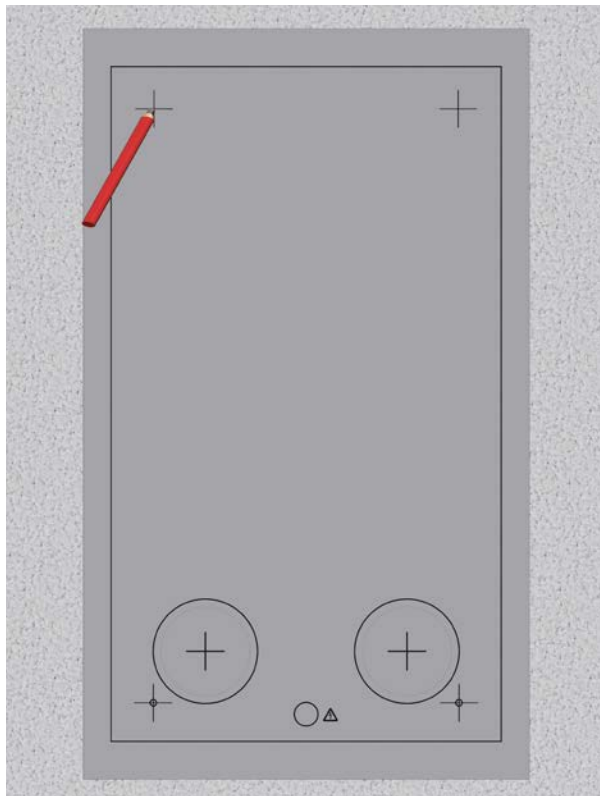


Gabarit de montage pour le boîtier en applique du LG 100



16.1.3. Mesures de construction pour le montage du boîtier en applique

Avant de pouvoir réaliser les perçages pour les gaines d'air neuf et rejeté, il convient de les tracer à l'aide du gabarit de perçage fourni. À cet effet, le gabarit de perçage est doté de repères pour les trous des vis avec lesquelles le boîtier en applique est fixé, ainsi que pour la traversée de câble.

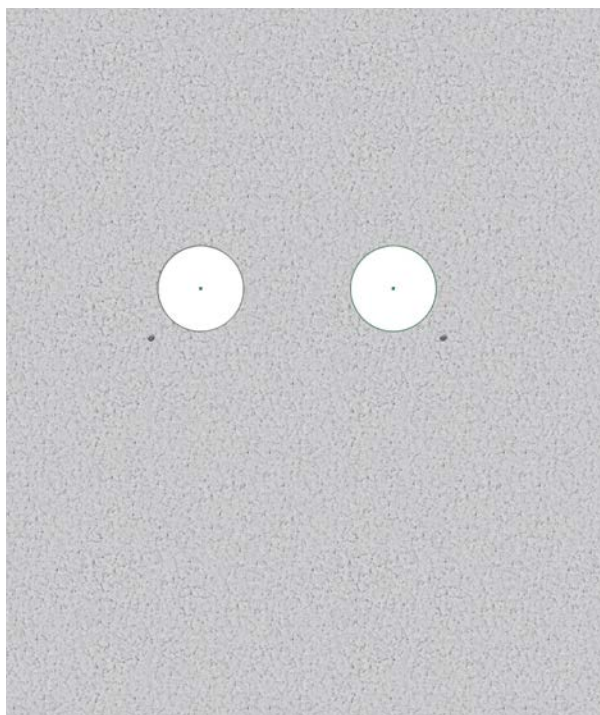


Marquage à l'aide des repères du gabarit de perçage

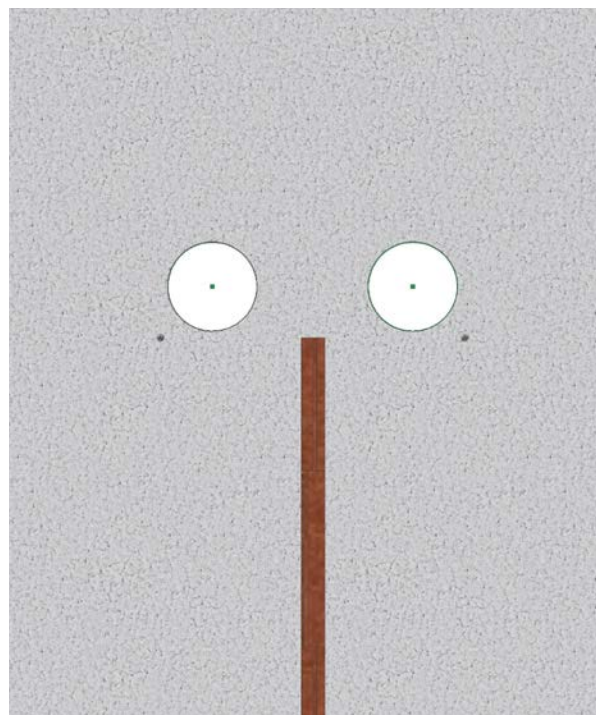


Perçage des trous

Percer ensuite les trous à l'aide d'une scie cloche de 142 mm et installer les vis de fixation du boîtier en applique.



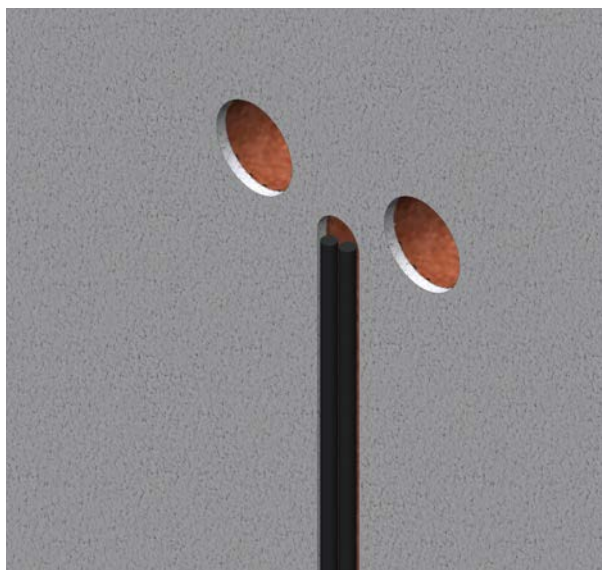
Perçage des trous de gaine et fixation des vis



Fraisage de la rainure dans le mur



Percer ensuite les trous à l'aide d'une scie cloche de 142 mm et installer les chevilles pour la fixation du boîtier en applique.



Montage de la gaine d'installation



Insertion du câble



Le câble doit dépasser d'au moins 50 cm.

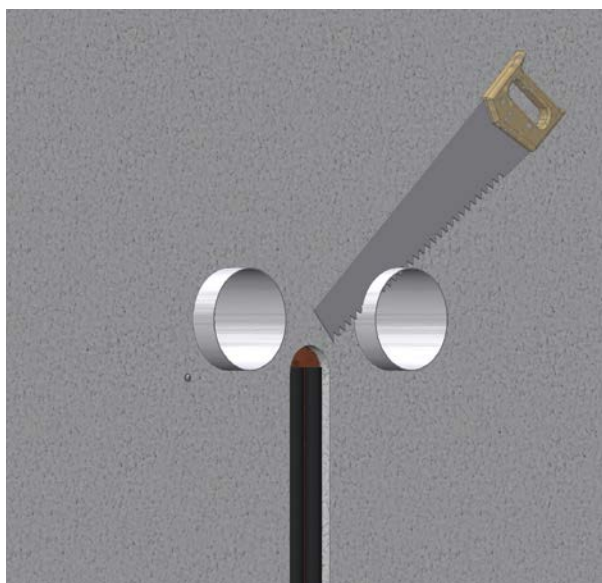
16.2. Opérations effectuées à l'intérieur

16.2.1. Montage des raccords d'air neuf et rejeté

La gaine en plastique optionnelle d'un diamètre intérieur nominal de 125 mm et d'une longueur de 1 m doit être raccourcie en fonction de l'épaisseur du mur. Si l'épaisseur totale du mur est supérieure à 50 cm, il convient d'utiliser 2 gaines en plastique. Les gaines d'air neuf et rejeté doivent être installées avec une légère déclivité vers l'extérieur.



Les gaines doivent être isolées avec une mousse autocollante à alvéoles fermées (par ex. en caoutchouc synthétique) contre la condensation, puis entourées de mousse extrudée.



Isoler les gaines en plastique et les couper à fleur de mur

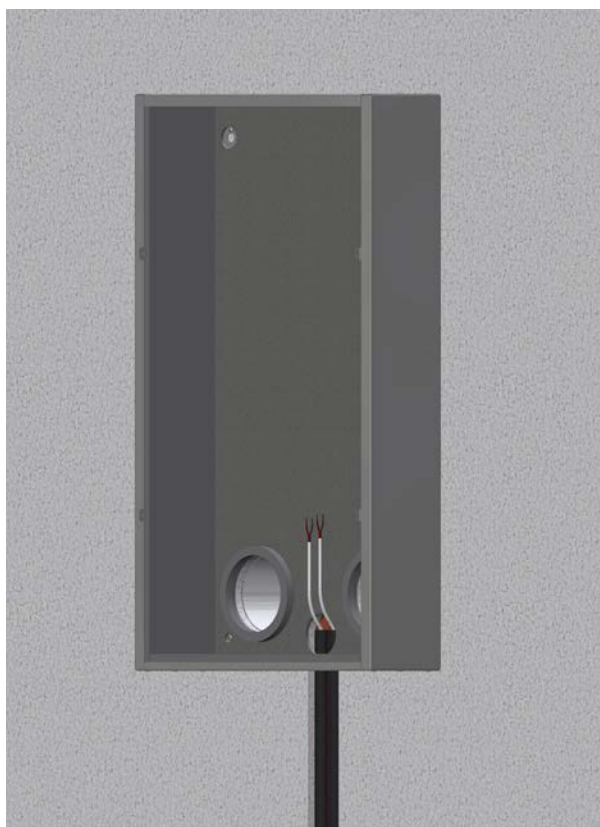


Les entourer de mousse extrudée

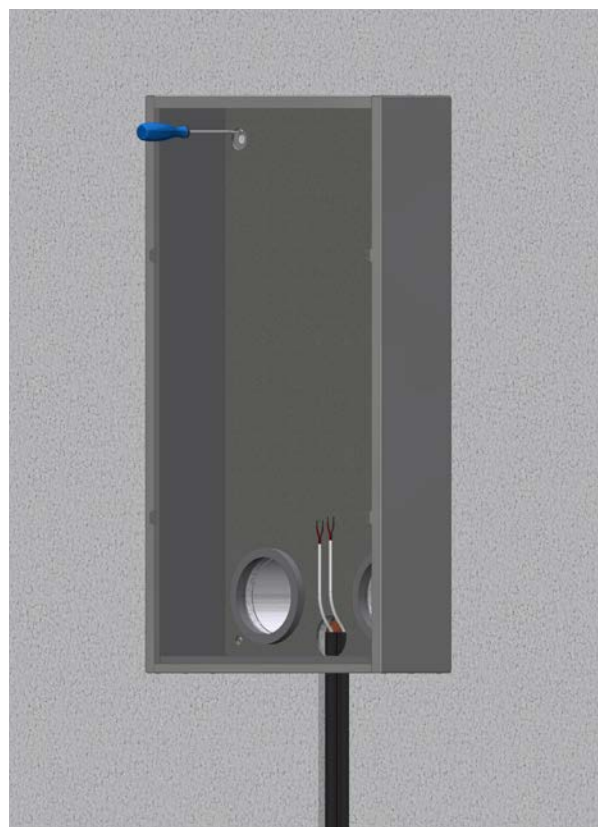


16.2.2. Montage du boîtier en applique

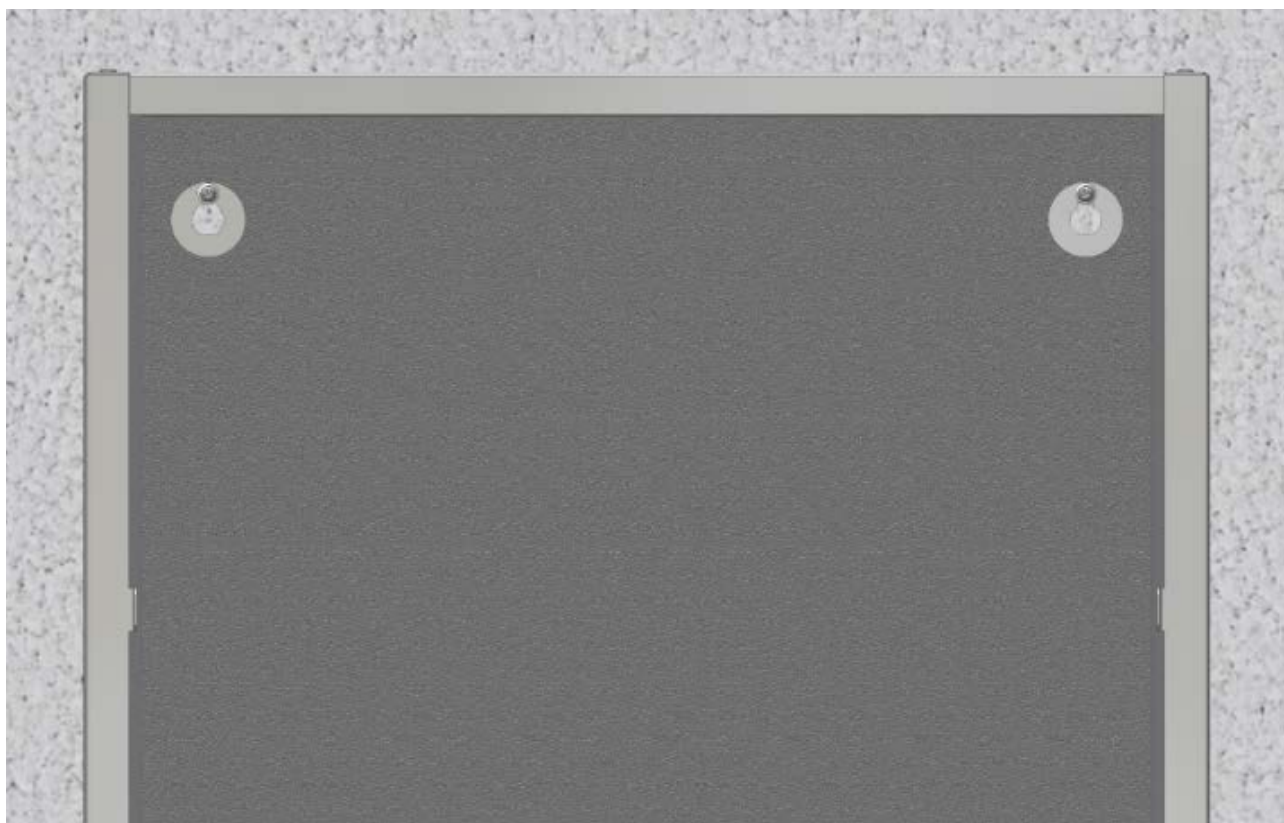
Le boîtier en applique est suspendu aux vis, puis vissé.



Suspension du boîtier en applique



Vissage du boîtier en applique



Vissage du boîtier en applique sur le mur



16.2.3. Insertion du module enfichable dans le boîtier en applique



Si les grilles de protection contre les intempéries utilisées sont à monter de l'intérieur, elles doivent être mises en place avant l'insertion du module enfichable (les détails concernant le mode opératoire figurent au chapitre 16.4.1. « Installer la grille de protection contre les intempéries »). Le branchement électrique doit être réalisé dans le cadre du montage de l'élément enfichable dans le boîtier en applique.



Insérer le module enfichable

16.3. Raccordement électrique



Les opérations de raccordement électrique, ainsi que les interventions réalisées sur les parties électriques de l'appareil doivent être effectués uniquement par des électriciens autorisés.

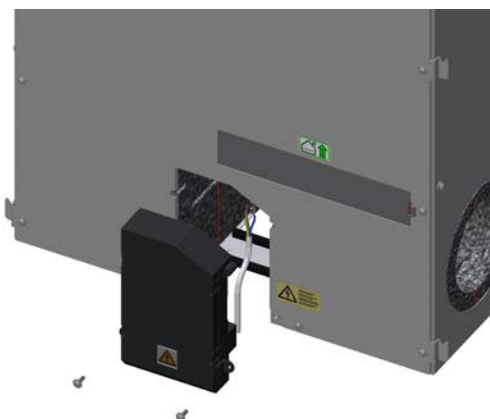


Avant toute intervention sur la carte électronique de commande, l'appareil doit être isolé du secteur sur tous les pôles et sécurisé pour empêcher tout réenclenchement.



L'appareil de ventilation pour espace habitable LG 100 peut être uniquement monté sur une installation électrique fixe avec un dispositif de séparation pour séparation complète conformément aux conditions de la catégorie de sur-tension III selon les réglementations d'installation et, exploité en conséquence.

Afin de pouvoir réaliser les opérations de branchement électrique, il convient de démonter préalablement le boîtier de commande.



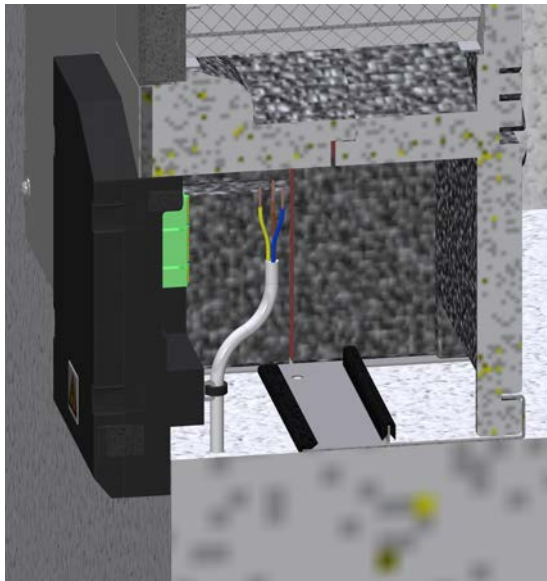
Démontage du boîtier de commande



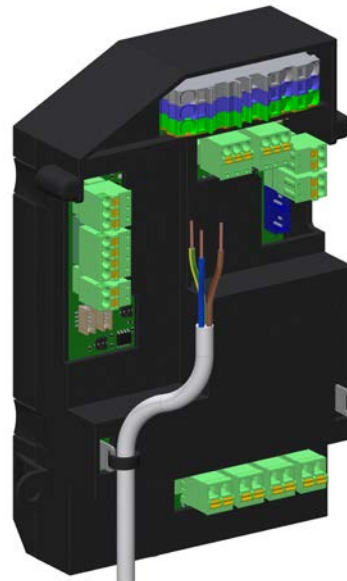
GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

La décharge de traction du câble d'alimentation doit être réalisée au moyen d'un collier à câble fixé sur le boîtier de commande.



Démonter le boîtier de commande



Blocage du câble d'alimentation avec un collier à câble

En option, l'appareil de ventilation peut être commandé à l'aide du module de commande MINI ou via Modbus RTU (connexion GTB). Une entrée numérique est disponible en tant que « Arrêt externe » (contact: ouverture ou fermeture) ou en « Niveau de ventilation externe 3 » (contact à fermeture), selon la configuration. Par défaut, l'entrée numérique est configurée sur « Niveau de ventilation externe 3 ».

SPÉCIALISTE

Module de commande
Mini (option)

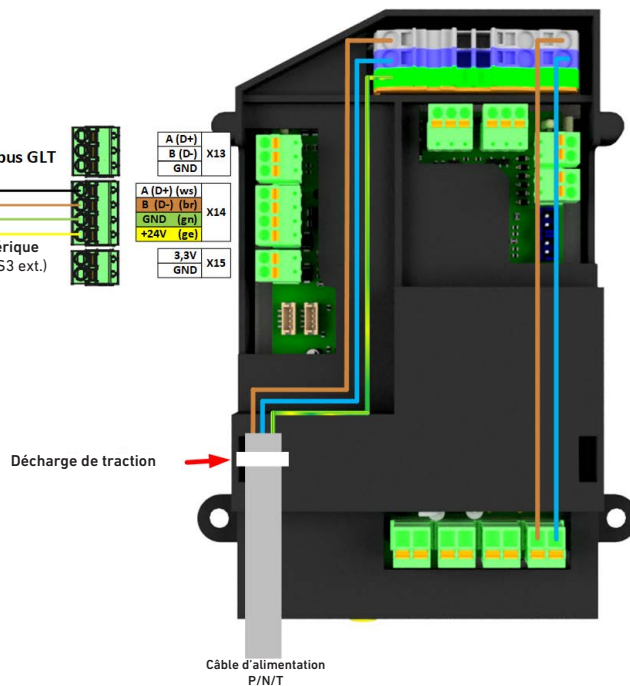
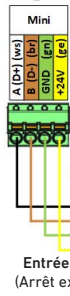


Schéma électrique



Après le câblage, remonter le boîtier de commande.



Ensuite, le module enfichable doit être vissé sur le boîtier en applique à l'aide des 4 vis fournies.



Module en applique entièrement monté



Vue détaillée

GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



16.4. Travaux à l'extérieur

L'interstice périphérique entre les perçages des gaines et les gaines d'air neuf/rejeté doit être comblé de mousse de montage.

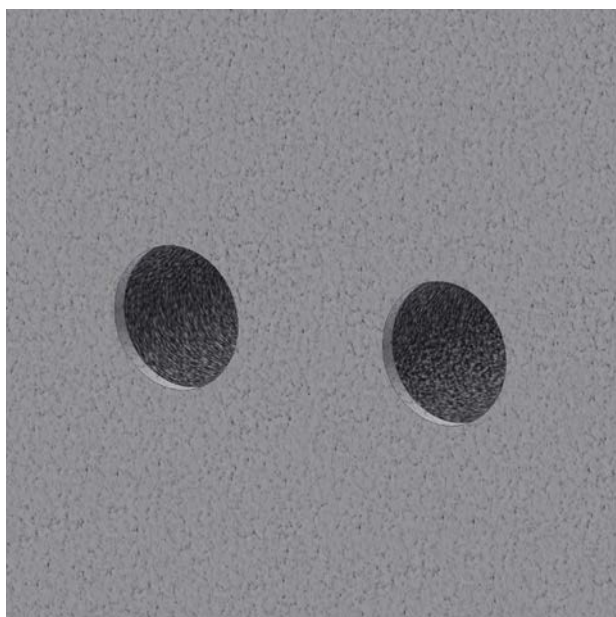


16.4.1. MODÈLE AVEC GRILLE DE PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

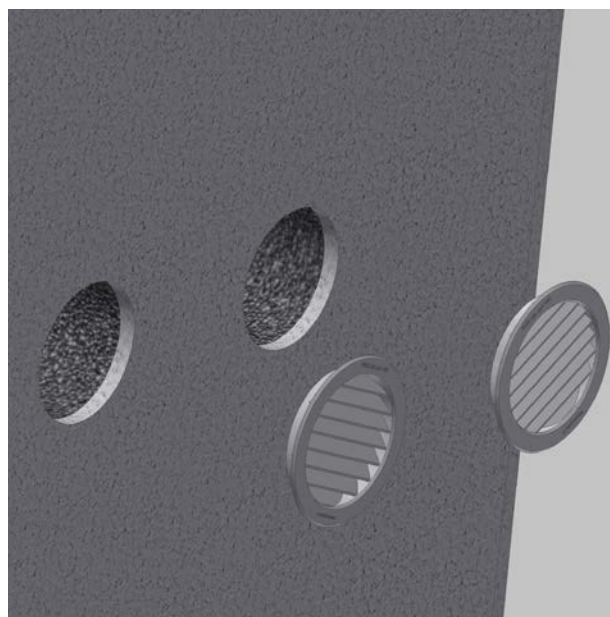
En fonction du type, les grilles en plastique sont montées de l'intérieur (grille en plastique de diamètre intérieur nominal 170 rabattable) ou de l'extérieur (grille en plastique de diamètre intérieur nominal 155) après la pose de l'enduit de façade.

Pour les grilles de protection contre les intempéries rondes, nous recommandons d'installer la grille d'air neuf (dans le sens horaire) inclinée légèrement vers la droite et la grille d'air rejeté (dans le sens antihoraire) inclinée légèrement vers la gauche, afin de prévenir les court-circuits d'air.

16.4.1.1. MONTAGE DE L'EXTÉRIEUR



Traversées du mur extérieur



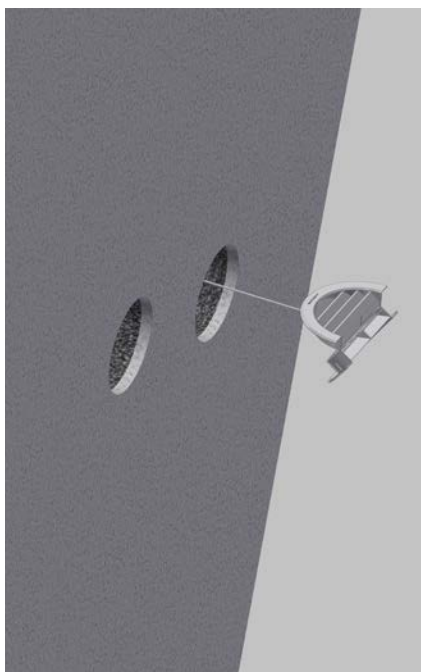
Monter la grille en plastique de diamètre intérieur nominal 155 de l'extérieur en la tournant légèrement



16.4.1.2. MONTAGE DE L'INTÉRIEUR



Passer la grille en plastique de diamètre intérieur nominal 170 par l'orifice



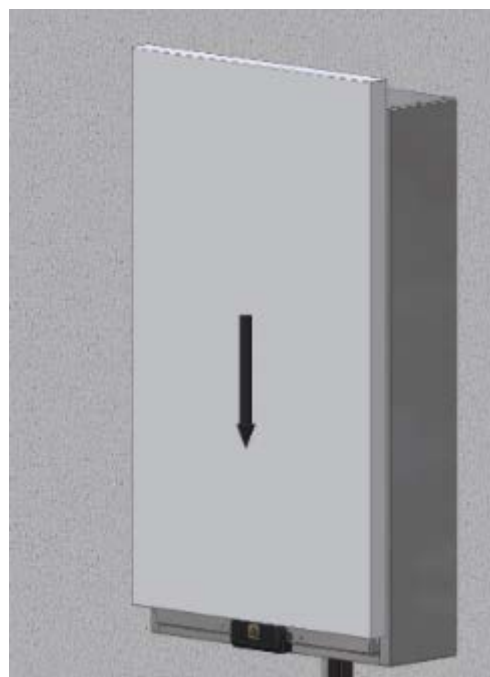
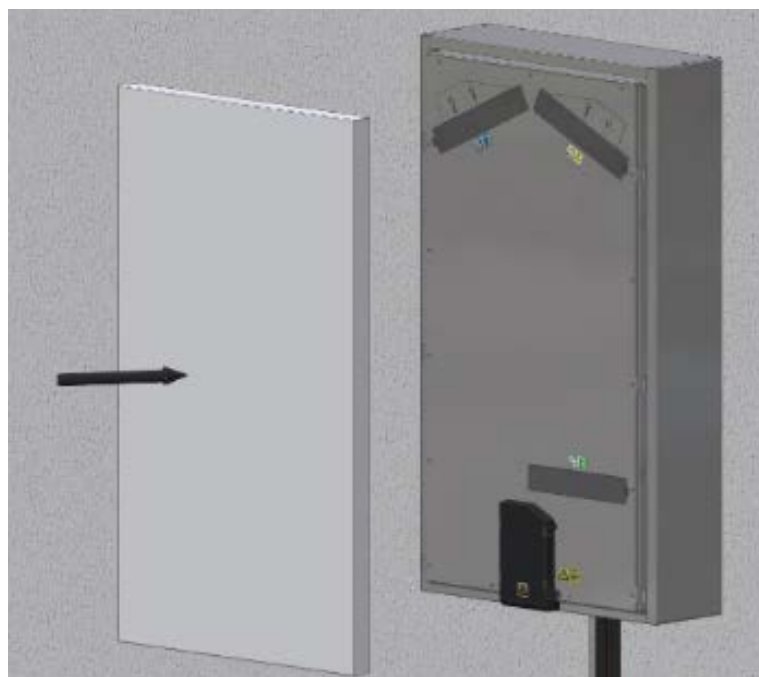
Ouvrir la grille et la retirer



Bloquer la grille et passer la ficelle de fixation dans le boîtier encastrable

16.4.2. Montage de la face design

Pour fermer l'appareil, la face design doit être installée sur les points de fixation du module enfichable. À cet effet, le cache est plaqué contre le mur et glissé de haut en bas dans les points de fixation.



Montage de la face design – en 2 étapes



Pour assurer l'étanchéité de la face design, veiller à son montage correct!

GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



PERSONNEL TECHNIQUE – MISE EN SERVICE

17. Entretien et maintenance

17.1. Consignes de sécurité



Lors des opérations de nettoyage ou de maintenance sur l'appareil de ventilation, toujours débrancher la fiche secteur ou isoler l'appareil du secteur sur tous les pôles!

Les autres éléments d'installation et de système en place doivent faire l'objet d'une maintenance et d'un nettoyage conforme aux réglementations et notices. Lors de l'ouverture de la tôle d'étanchéité ou des caches éventuels, il convient de procéder avec précaution et en tenant compte des exigences de sécurité et des risques. Utiliser si possible un aspirateur pour éliminer les salissures et la poussière. Un nettoyage forcé ou à l'air comprimé peut endommager les éléments et les surfaces de l'appareil. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou solvantés. Les parties électriques ne doivent pas entrer en contact avec de l'humidité ou de l'eau. Les « consignes de sécurité » du chapitre 5 et notamment le point relatif aux raccordements électriques doivent être pris en compte lors de toutes les interventions électriques.

17.2. Procédures de maintenance



Seuls des techniciens qualifiés sont habilités à réaliser les opérations décrites ci-dessous sur l'appareil de ventilation. Si des défaillances sont constatées dans le cadre des opérations de maintenance, elles doivent être éliminées dans les meilleurs délais pour assurer le fonctionnement fiable de l'installation. Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine pour les remplacements et les réparations.

17.3. Nettoyage de l'échangeur enthalpique

En fonction du degré de colmatage de l'échangeur enthalpique, nous recommandons de procéder au minimum à **un nettoyage par an**. Pour la maintenance, ce dispositif doit être extrait de l'appareil avec précaution. Le nettoyage est effectué par un rinçage à l'eau chaude (max. 50 °C). Ne jamais injecter d'air comprimé dans l'échangeur. Cela pourrait l'endommager!

1. Démontage de la face design:



Lever la face design

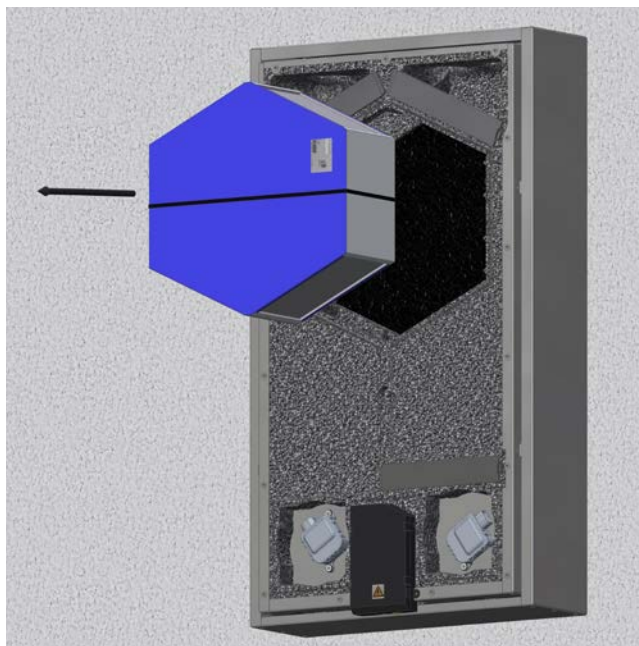


Ouvrir la tôle d'étanchéité

À cet effet, la face design doit être retirée. La tôle d'étanchéité doit être ouverte au niveau des vis latérales et retirée également.



2. Extraire l'échangeur thermique et le nettoyer:

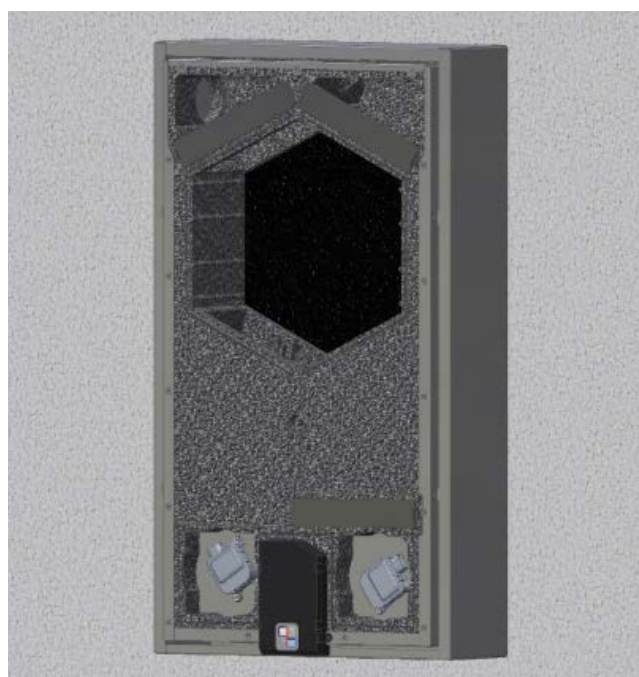


Retirer l'échangeur thermique

Dévisser d'abord les vis, puis retirer la tôle d'étanchéité et extraire l'échangeur thermique et le nettoyer. Après le nettoyage, sécher l'échangeur thermique, puis le réinsérer avec précaution et remonter la tôle d'étanchéité. Ensuite, la face design peut être remise en place.

17.4. Nettoyage du boîtier de l'appareil

En fonction du degré de colmatage, nous recommandons de procéder au minimum à **un nettoyage par an**. Lors du nettoyage, veiller à une manipulation soigneuse de la surface de l'appareil. L'application d'une force excessive lors du nettoyage peut endommager les surfaces! Pour éliminer les poussières, utiliser de préférence un chiffon ou un aspirateur. Les éléments électriques ne doivent pas entrer en contact avec de l'humidité ou de l'eau. Veiller notamment à éviter toute détérioration éventuelle des capteurs intégrés et des câbles et éléments électroniques.



Nettoyage de l'appareil



17.5. Tableau de maintenance

Ce tableau doit être complété une fois les interventions réalisées sur l'installation afin de documenter les travaux de maintenance:

Installation mise en service par:			Date
N°	Travaux de maintenance (p. ex. remplacement de filtre)	Réalisé par (signature)	Date
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			



11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

GÉNÉRALISTES

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



18. Mise en service



Le système de ventilation complet doit être installé, raccordé et opérationnel avant la mise en service de l'appareil de ventilation. La mise en service ou le paramétrage sûrs de l'installation ne sont possibles que lorsque l'installation est entièrement montée. Les paramétrages d'usine du module de commande ne doivent être modifiés que par l'entreprise spécialisée. Les erreurs de réglage peuvent occasionner des dysfonctionnements de l'appareil.

Niveau de ventilation	Mode de fonctionnement	Dénomination	Paramètres d'usine – Application pour une pièce
0	Mode veille	En mode veille, les volets sont fermés et le bâtiment n'est pas ventilé	Aucun débit volumique
1	Ventilation réduite	Fonctionnement à débit volumique réduit pour assurer la ventilation minimale du bâtiment	25 m ³ /h
2	Ventilation normale	Fonctionnement au débit volumique de dimensionnement pour assurer la ventilation normale du bâtiment	42 m ³ /h
3	Ventilation intensive	Fonctionnement à débit volumique accru, ventilation intensive avec une ventilation brève et performante du bâtiment	60 m ³ /h
4	Automatique	Fonctionnement avec une régulation en fonction des besoins, pilotée par les capteurs COV	25 - 60 m ³ /h

18.1. Questions fondamentales concernant la mise en service

- L'ensemble des gaines d'air et éléments intégrés sont-ils montés et hermétiques ?
- Tous les éléments du système sont-ils montés et raccordés sur le plan électrique ?
- Le câblage électrique est-il installé et le module de commande monté ?
- Le module de commande est-il correctement monté sur le plan électrique ?

18.2. Réglage des paramètres système

- Contrôler les éléments système, le cas échéant corriger les réglages.
- Régler les paramètres système, par ex. adapter le débit volumique / niveau de ventilation.
- Configurer correctement les extensions du système.



19. Description des défaillances

19.1. Description des défaillances sur le module de commande MINI

Les tableaux ci-dessous contiennent les descriptions des défaillances correspondant aux séquences de clignotement respectives. Le logiciel de maintenance (réservé aux techniciens qualifiés) permet une localisation précise des défaillances.

Séquence	Défaillance
La LED d'erreur clignote 1 x	Z04, Z05 (défaillance de ventilateur)
La LED d'erreur clignote 2 x	Z06 - Z13 (défaillance des capteurs combinés)
La LED d'erreur clignote 3 x	Z14, Z15 (défaillance de sonde)
La LED d'erreur clignote 4 x	Z17, Z18 (défaillance de volets)
La LED d'erreur clignote 5 x	Z02, Z03 (erreur de transmission de données)
La LED d'erreur clignote 6 x	Z19, Z20, Z21 (risque de gel)
La LED d'erreur clignote 7 x	Z01 (connexion Internet impossible)
Filtre LED est allumée	Z16 (message de filtre)

Défaillance	Description
Z01	Connexion Internet impossible
Z02	Communication capteur combiné 1
Z03	Communication capteur combiné 2
Z04	Ventilateur d'air rejeté bloqué (surveillance de régime)
Z05	Ventilateur d'air neuf bloqué (surveillance de régime)
Z06	Capteur combiné 1 : T1 – air neuf
Z07	Capteur combiné 1 : Débit volumique – air neuf
Z08	Capteur combiné 1 : humidité relative – air neuf
Z09	Capteur combiné 1 : Capteur COV/CO2 – air neuf
Z10	Capteur combiné 2 : T2 – air rejeté
Z11	Capteur combiné 2 : Débit volumique – air rejeté
Z12	Capteur combiné 2 : humidité relative – air rejeté
Z13	Capteur combiné 2 : Capteur COV/CO2 – air rejeté
Z14	T3 – air repris
Z15	T4 – air fourni
Z16	Remplacer les filtres à air
Z17	Volet d'air neuf (surveillance de flux)
Z18	Volet d'air rejeté (surveillance de flux)
Z19	Absence de puissance du registre de préchauffage
Z20	Risque de gel
Z21	Risque de condensation



19.2. Description des défaillances de l'appareil

Les tableaux ci-dessous contiennent les descriptions des défaillances correspondant aux séquences de clignotement respectives. Le logiciel de maintenance (réservé aux techniciens qualifiés) permet une localisation précise des défaillances.

Séquence	Défaillance
La LED rouge clignote 1 x	Z04, Z05 (ventilateurs)
La LED rouge clignote 2 x	Z06 - Z013 (valeurs invalides des capteurs combinés)
La LED rouge clignote 3 x	Z14, Z15 (sonde de température)
La LED rouge clignote 4 x	Z17, Z18 (défaillance de volets)
La LED rouge clignote 5 x	Z02, Z03 (communication des capteurs combinés)
La LED rouge clignote 6 x	Z19, Z20, Z21 (risque de gel ou de condensation)
La LED rouge clignote 7 x	Z01 (absence de connexion Internet)
Les LED rouge et verte clignent en alternant	Z16 (message de filtre)

Défaillance	Description
Z01	Connexion Internet impossible
Z02	Communication capteur combiné 1
Z03	Communication capteur combiné 2
Z04	Ventilateur d'air rejeté bloqué (surveillance de régime)
Z05	Ventilateur d'air neuf bloqué (surveillance de régime)
Z06	Capteur combiné 1 : T1 – air neuf
Z07	Capteur combiné 1 : Débit volumique – air neuf
Z08	Capteur combiné 1 : humidité relative – air neuf
Z09	Capteur combiné 1 : Capteur COV/CO2 – air neuf
Z10	Capteur combiné 2 : T2 – air rejeté
Z11	Capteur combiné 2 : Débit volumique – air rejeté
Z12	Capteur combiné 2 : humidité relative – air rejeté
Z13	Capteur combiné 2 : Capteur COV/CO2 – air rejeté
Z14	T3 – air repris
Z15	T4 – air fourni
Z16	Remplacer les filtres à air
Z17	Volet d'air neuf (surveillance de flux)
Z18	Volet d'air rejeté (surveillance de flux)
Z19	Absence de puissance du registre de préchauffage
Z20	Risque de gel
Z21	Risque de condensation

20. Installation/commande du logiciel de maintenance et mise à jour du progiciel

Pour éliminer les défaillances, il convient de raccorder un ordinateur portable au module de commande via un câble micro-USB, ou d'établir une connexion wifi avec l'appareil. Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

Les partenaires certifiés peuvent obtenir sur demande des informations plus précises sur l'installation/l'utilisation du logiciel de maintenance et la mise à jour du progiciel.

Ligne directe (service): +43 (0)463 32769-290

E-mail: service@pichlerluft.at



21. Pièces détachées et accessoires



Seules des pièces de rechange d'origine doivent être posées lors des travaux de remplacement et des réparations. Le fonctionnement de l'installation ne peut être assuré que si des pièces détachées d'origine sont utilisées!

21.1. Éléments de commande

Dénomination	Numéro d'article
EN OPTION: Module de commande MINI pour LG 100	08LGMINI100
Câble de connexion blindé J-Y(ST)Y 2 x 2 x 0,8	40LG040340

21.2. Filtres à air

Dénomination	Numéro d'article
Filtre ODA/ETA ISO Coarse 70 % pour l'air neuf et repris	40LG0500006A
Filtre SUP ISO ePM1 55 % pour l'air fourni	40LG0500007A

21.3. Gateway

Dénomination	Numéro d'article
MODBUS/KNX-GATEWAY	08KNXGAB

22. Sous réserve de modifications

Nous nous efforçons constamment d'améliorer nos produits sur le plan technique et de les optimiser. Nous nous réservons le droit de modifier en partie ou entièrement les propriétés des appareils ou les données techniques sans préavis.



23. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE / EC Declaration of Conformity

Fabricant/Manufacturer : J. Pichler Gesellschaft m.b.H.
Adresse/Address : Karlweg 5
 A-9021 Klagenfurt am Wörthersee
Désignation du produit/Product description : Appareil de ventilation compact décentralisé avec commande intégrée
Types/Type : LG 100 UP / LG 100 AP / LG100 DE
 avec module de commande MINI

Les produits décrits et les modèles que nous commercialisons sont conformes aux réglementations des directives européennes suivantes :

The products described above in the form as delivered are in conformity with the provisions of the following European Directives:

- 2014/35/UE** Harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition de moyens d'exploitation électrique destinés à une utilisation au sein de certaines limites de tension sur le marché
On the harmonisation of the laws of the Member States relating to the making available on the market of electrical equipment designed for use within certain voltage limits
- 2014/30/CE** Harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
On the harmonisation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility
- 2009/125/CE** Directive du Parlement européen et du Conseil sur l'harmonisation des législations des États membres sur la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie
Council Directive on the approximation of the laws of the Member States establishing a framework for the setting of ecodesign requirements for energy-related products

Le respect des normes et des règlements suivants atteste de la conformité aux directives.

Conformity to the Directives is assured through the application of the following standards and regulations:

Règlement 1253/2014/UE de la Commission portant sur la mise en œuvre de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception pour les unités de ventilation

COMMISSION REGULATION (EU) implementing Directive 2009/125/EC of the European Parliament and of the Council with regard to ecodesign requirements for ventilation units

Règlement 1254/2014/UE complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage des unités de ventilation résidentielles en lien avec la consommation énergétique

VO 1254/2014/EU supplementing Directive 2010/30/EU of the European Parliament and of the Council with regard to energy labelling of residential ventilation units

DIN EN 60335-1:2012-10 + Corr. 1:2014-04 + Corr. 2:2014-11 + Fiche annexe 1:2016-06 + A13:2018-07
 DIN EN 60335-2-40:2014-01
 ETSI EN 301 489-1 V2.1.1:2017-02
 ETSI EN 301 489-17 V3.1.1:2017-02
 EN CEI 61000-3-2:2019-03
 EN 61000-3-3:2013-08
 EN 62233:2008-04
 EN 55014-1:2017-04
 EN 55014-2:2015-04

Toute modification entraînant un changement de l'état de livraison conduite à la perte de la conformité.

Product modifications after delivery may result in a loss of conformity.

La présente déclaration certifie la conformité aux directives mentionnées, mais ne garantit pas les propriétés. Les informations relatives à la sécurité contenues dans la documentation de produit fournie doivent être prises en compte.

This declaration certifies the conformity to the specified directives but contains no assurance of properties. The safety documentation accompanying the product shall be considered in detail.

J. Pichler Gesellschaft m.b.H.
 Direction/General Manager

Klagenfurt, le mardi 16 juin 2020



**ErP 2018**

Répond aux exigences de la directive sur l'écoconception, règlement UE 1253/2014

**EPREL**

Notre appareil de ventilation compact LG 100 est répertorié dans le Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits (EPREL).

Responsable du contenu: J. PICHLER Gesellschaft m.b.H.
Photos: Ferdinand Neumüller, Archives J. PICHLER Gesellschaft m.b.H. | Texte: J. PICHLER Gesellschaft m.b.H.
Tous droits réservés | Toutes les photos utilisées dans ce document sont non contractuelles | Sous réserve de modifications | Version: 05/2024 eh



Ventilation avec système.

J. PICHLER
Gesellschaft m.b.H.

office@pichlerluft.at
www.pichlerluft.at

AUTRICHE
9021 KLAGENFURT
AM WÖRTHERSEE
Karlweg 5
T +43 (0)463 32769
F +43 (0)463 37548

AUTRICHE
1100 WIEN
Doerenkampgasse 5
T +43 (0)1 6880988
F +43 (0)1 6880988-13

Bureaux de vente en
Slovénie et en Serbie.
Partenaires distributeurs en
Europe.

